

SYNTAXE DE L'ADJECTIF ET GENRES DE TEXTES EN GREC CLASSIQUE

Les constructions signifiant « il est évident que » *

Résumé. — En grec ancien, certaines caractéristiques formelles des adjectifs non épithètes paraissent varier selon le genre de textes. L'objet de cet article est de déterminer si l'existence de multiples constructions signifiant « il est évident que » et impliquant des adjectifs tels que δῆλος, φανερός, etc., est à mettre en lien avec cette particularité. Pour ce faire, on procède à une étude statistique et à une analyse de chacun des types de constructions. L'étude du type δῆλός εἰμι ὅτι « il est évident que je ... » fait apparaître la nécessité de tenir compte non seulement des facteurs régissant la forme de l'adjectif, mais également des critères déterminant la forme du prédicat régi.

Abstract. — In Ancient Greek, certain formal features of non-attributive adjectives seem to vary according to the literary genre in which they are used. The aim of this paper is to assess if this provides a good explanation for the existence of several constructions meaning “it is obvious that” and containing adjectives such as δῆλος, φανερός, etc. This is done by analysing the frequency and the syntactic characteristics of each of the attested constructions. The existence of the type δῆλός εἰμι ὅτι ... “it is obvious that I ...” draws attention to the need to take into account the factors governing the use of each type of complement clause in these constructions, since they seem to be partially independent from the form taken by the adjective.

* Cet article fait partie d'une recherche en cours sur la syntaxe des adjectifs non épithètes en grec ancien. Pour des raisons de place, la bibliographie a été réduite au minimum de façon à privilégier la présentation du dossier philologique ; de même, pour certains exemples où la connaissance du contexte large est nécessaire, mais où la formulation exacte de celui-ci apporte peu au débat, on s'est contenté de fournir une traduction des éléments pertinents pour l'interprétation de la proposition où la construction étudiée apparaît. Je me propose de revenir ailleurs sur certains des problèmes philologiques et syntaxiques évoqués ici. Camille Denizot (Paris), Emmanuel Dupraz (Paris et Bruxelles), Dominique Longrée (Liège) et Isabelle Boehm (Lyon) m'ont offert la possibilité de présenter ce travail au cours de deux journées d'études, à Liège et à Lyon ; qu'ils en soient ici remerciés. Ma gratitude va également aux participants à ces journées d'études pour leurs remarques, qui m'ont beaucoup apporté. Enfin, je dois beaucoup à Maud Berger (Paris), Éric Dieu (Toulouse) et Daniel Petit (Paris), pour leur relecture et pour les discussions que j'ai eues avec eux. Je reste seule responsable des imprécisions et des erreurs qui subsistent.

Introduction

En grec ancien, la syntaxe des adjectifs se caractérise, plus que celle d'autres parties du discours, par l'existence de constructions dont la fréquence diverge fortement selon les genres de textes. Le meilleur exemple en est le neutre adverbial de manière : le type ἡδὺ γελάσσας (Λ 378) « avec un doux sourire » est beaucoup plus fréquent en poésie qu'en prose. Mais c'est aussi vrai pour l'apposition prédicative de date et de durée. En effet, les constructions du type χθιζὸς ἔβη (A 424) « il est parti hier », où un adjectif exprimant une circonstance temporelle s'accorde en cas, genre et nombre avec un actant de la proposition, le plus souvent le sujet, sont surtout répandues en poésie, et, dans une moindre mesure, chez les historiens et dans le corpus hippocratique. De même, le type μοῖραν ἀδύνατά ἐστι ἀποφυγεῖν (Hdt., 1, 91, 3) « il est impossible de fuir le destin », avec un adjectif au neutre pluriel prédicatif impersonnel, se trouve presque uniquement chez Hérodote et Thucydide¹.

Les tournures impliquant un adjectif tel que δῆλος ou φανερός et signifiant « il est évident, visible, manifeste que » paraissent à première vue se rattacher à cette catégorie, puisque leur fréquence diverge d'un genre de texte à un autre.

Deux approches pourraient rendre compte de ces différences de fréquence. L'explication la plus évidente consiste à considérer qu'elles témoignent de choix stylistiques caractéristiques de chaque genre littéraire. On aurait alors une situation comparable à celle du neutre adverbial de manière, qui, à l'époque classique, semble être un procédé poétique, au même titre que l'absence d'article ou que le dorien stéréotypé des passages lyriques des tragédies. Mais cette analyse n'est défendable pour le neutre adverbial que parce que l'on dispose d'un faisceau d'indices concordants². Dans bien des cas, la situation est plus confuse : comme l'on ne conserve qu'un corpus limité, on ne dispose pas toujours de textes directement comparables pour une même époque.

Mais la principale difficulté de cette analyse tient à ce qu'un genre littéraire ne se limite pas à des choix stylistiques : il se caractérise aussi par un type particulier de contenu. Dès lors, on pourrait envisager que, lorsque l'on a plusieurs constructions apparemment synonymes, la prévalence de l'une d'elles dans un genre de textes soit une conséquence indirecte de légères nuances sémantiques ou pragmatiques. Celles-ci conduiraient à associer une

1. Sur ces différentes constructions, voir A. MATHYS (2013).

2. Cf. ci-dessous p. 163.

construction à un type particulier de contenu³. Si c'était aussi le cas pour les structures signifiant « il est évident que », il faudrait renoncer à voir dans le choix d'un type particulier de construction de l'adjectif un trait stylistique destiné à marquer explicitement l'appartenance générique.

L'objet du présent article est avant tout de décrire la distribution des constructions signifiant « il est évident que » et les problèmes d'analyse qu'elles posent à l'époque classique⁴. Le parallèle d'autres constructions d'adjectifs dont la fréquence dépend du genre littéraire, et en particulier du neutre adverbial, suggère que la première des deux hypothèses est *a priori* la plus vraisemblable. C'est donc cette analyse que nous nous proposons de tester en priorité, tout en gardant à l'esprit qu'une autre interprétation des données est théoriquement possible.

Types principaux et constructions ambiguës

1. Présentation des types de constructions

Le grec classique dispose d'un grand nombre de tournures signifiant « il est évident, manifeste, visible que » impliquant des adjectifs tels que δῆλος, φανερός, leurs antonymes ἄδηλος et ἀφανής, ainsi que leurs parasynonymes, tels que εὐδῆλος « bien visible », καταφανής « très visible », etc. Les trois types ci-après sont les plus fréquents.

1. Construction impersonnelle⁵ avec subordonnée à un mode personnel :

- (1) Εἰ τῷ ὄντι **φανερὸν γίγνεται ὅτι** οὐδαμῶθεν ἄλλοθεν γίνονται οἱ ζῶντες ἢ ἐκ τῶν τεθνεώτων [...] (Pl., *Phd.*, 70 d.)

Si réellement il devenait évident que les vivants ne proviennent pas d'ailleurs que des morts [...]

2. Construction personnelle avec subordonnée à un mode personnel :

- (2) Ἄρ' ἂν, ἔφη, καλὸν ποιήσαιμεν τῷ εὐθὺς **φανεροὶ εἶναι ὅτι** καὶ τοὺς εὖ ποιοῦντας πειρώμεθα νικᾶν εὖ ποιοῦντες ; (X., *Cyr.*, 5, 3, 2.)

Ne ferions-nous pas bien en montrant immédiatement que nous essayons de surpasser ceux qui nous traitent bien en les traitant bien ?

3. C'est par exemple ainsi que Ph. PROBERT (2015, p. 305-314) explique que les différents types de subordonnées relatives soient très inégalement répartis dans la poésie archaïque.

4. Corpus : Hérodote, Thucydide, Xénophon, Platon, Andocide, Antiphon, Isée, Isocrate, Lysias, Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane.

5. Par commodité, on appelle impersonnelle toute construction comportant une complétive (infinitive, interrogative indirecte ou conjonctive) et un adjectif neutre en fonction de prédicat.

3. Construction personnelle avec subordonnée participiale :

- (3) Τισσαφέρηνη [...], ὃς ἐπιβουλεύων ἡμῖν φανερός ἐστίν [...] (X., *An.*, 3, 2, 20.)

Tissapherne, dont il est évident qu'il complotte contre nous [...]

Il convient d'ajouter à cela plusieurs constructions qui reprennent une partie des éléments des trois types principaux. Nous les présenterons plus loin⁶. Par ailleurs, ces constructions sont concurrencées par des tournures comportant un adverbe de phrase, qui semblent relativement rares, et dont voici un exemple⁷ :

- (4) Vous recourez aux oiseaux dans toutes vos entreprises⁸ ...

... Ὅρνιν τε νομίζετε πάνθ' ὅσα περὶ μαντείας διακρίνει [...]

Ἄρ' οὐ φανερώς ἡμεῖς ὑμῖν ἐσμὲν μαντεῖος Ἀπόλλωνος ; (Ar., *An.*, 719-722.)

... et vous regardez comme un oiseau absolument tout ce qui est décisif dans la divination. [...] De toute évidence, ne sommes-nous pas pour vous un Apollon qui rend des oracles ?

C'est avant tout à la distribution des types 1 et 3, qui sont les plus fréquents, que nous nous intéresserons ici : ils semblent inégalement représentés selon le genre littéraire, et les données sont assez nombreuses pour obtenir des résultats significatifs. Toutefois, il importe de ne pas négliger les types plus rares, parce qu'ils permettent parfois de mieux comprendre le fonctionnement des trois types principaux ; la dernière partie de cet article y sera consacrée. Par ailleurs, certaines constructions posent des difficultés d'identification : ainsi, il n'est pas certain qu'il faille rattacher au type 1 le type τοῦτο δῆλον ὅτι, où la complétive est combinée à un démonstratif neutre ; et il n'est pas toujours facile de distinguer les participes complétifs du type 3 de participes circonstanciels. Or il est impératif de tenir compte de ces difficultés pour l'étude de la distribution des différentes constructions par genres textuels. C'est pourquoi on les présentera rapidement avant d'aborder le problème qui est au cœur de cet article.

2. Type τοῦτο δῆλον ὅτι

À côté de la construction impersonnelle de type 1, on trouve des contextes qui ne s'en distinguent que par la présence d'un démonstratif τοῦτο dans le prédicat régissant :

6. Cf. ci-dessous p. 173 et s.

7. Cf. aussi Is., 11, 30 ; X., *Cyr.*, 8, 8, 18, etc. Mais la plupart du temps, φανερώς est un simple adverbe de manière modifiant le verbe, l'adjectif ou le prédicat sur lequel il porte, comme ici, où il s'oppose à λάθρα : Λέγεται κάλλιον τὸ φανερώς ἔραν τοῦ λάθρα (Pl., *Smp.*, 182 d.) « On dit qu'il est plus beau d'aimer ouvertement que secrètement ».

8. Il y a ici un jeu sur le double sens d'« oiseau » et de « présage » d'ὄρνις.

- (5) Οὐκοῦν, ἔφη, **τοῦτο** μέν, ὃ Γλαύκων, **δῆλον, ὅτι, εἴπερ τιμᾶσθαι βούλει, ὠφελιτέα σοι ἢ πόλις ἐστί** ; (X., *Mem.*, 3, 6, 3.)

Donc, dit-il, ceci, Glaucon est évident, à savoir que, si vraiment tu veux être honoré, il faut que tu serves la cité, n'est-ce pas ?

Il n'est pas certain que l'on ait encore affaire ici à une construction où l'adjectif prédicatif porte directement sur la complétive : on pourrait voir dans la complétive en ὅτι une apposition au démonstratif, et dans la proposition τοῦτο δῆλον une unité autonome. En d'autres termes, τοῦτο serait un démonstratif dont l'emploi ne dépendrait pas de la présence de la complétive, et la récupération de son référent reposerait sur des indices autres que la complétive introduite par ὅτι. Mais il serait aussi envisageable que la seule fonction de τοῦτο soit d'annoncer par cataphore ou de renvoyer par anaphore à la complétive. On aurait alors là une sorte de corrélatif dépourvu de référent et de contenu sémantique propres.

La question n'est pas sans importance pour l'étude de la distribution des différentes constructions évoquées ici. En effet, si τοῦτο est un démonstratif autonome, son emploi doit alors s'expliquer par des facteurs extérieurs à la simple présence de la complétive introduite par ὅτι. En imposant la présence de τοῦτο, ces facteurs extérieurs interdiraient le choix entre la construction impersonnelle à complétive à mode personnel (type 1) et les deux types de constructions personnelles (type 2 et type 3). En effet, δῆλον ne peut pas s'accorder à la fois avec le démonstratif et le sujet du prédicat régi ; et quand bien même d'autres facteurs seraient susceptibles de favoriser le type 2 ou le type 3, la présence de τοῦτο bloquerait totalement ces deux possibilités.

Mais si τοῦτο était un corrélatif sans référent propre, la hiérarchie des critères aboutissant à ne pas utiliser le type 2 ou le type 3 pourrait être tout à fait différente : certains critères, qu'il conviendrait de préciser, excluraient les constructions personnelles (types 2 et 3), quel que soit le type de prédicat régi qui en dépende. Ensuite, l'ajout du corrélatif τοῦτο s'expliquerait par des facteurs d'une autre nature.

Il conviendrait alors de définir plus précisément la relation entre le corrélatif supposé par cette hypothèse et la subordonnée avec lequel il est en rapport. Le corrélatif et la subordonnée fonctionnent-ils comme une sorte de morphème discontinu, le corrélatif servant alors à marquer le cas de la subordonnée dans la principale, de même que l'article marque le cas de l'infinitif substantivé ? Ou faut-il plutôt voir dans le corrélatif l'équivalent d'un présentatif destiné à annoncer ou à mettre en valeur le contenu d'une subordonnée ?

Les données suggèrent que des facteurs pragmatiques sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'apparition de τοῦτο et pourraient conforter l'hypothèse qui y voit un simple corrélatif. Dans l'exemple (5), Socrate essaie de dissuader Glaucon, qui n'a pas vingt ans, de prendre la tête de la cité ; et la complétive introduite par ὅτι énonce la première contrainte à laquelle Glaucon sera tenu de se soumettre s'il veut exécuter son plan. C'est la particule μέν qui met en évidence qu'il ne s'agit pas de la seule difficulté que Glaucon devra affronter. L'emploi du cataphorique pour annoncer la complétive constitue peut-être un procédé d'insistance.

Mais il ne serait pas absurde que des facteurs relevant de l'ordre des mots et du rythme aient aussi une incidence sur l'emploi de τοῦτο. Par exemple, en français moderne, l'ordre des mots obéit à des règles syntaxiques rigides, et la position préverbale dans une phrase assertive doit nécessairement être occupée par un pronom vide, ce qui est illustré en (6) :

(6) Qu'il ait daigné venir est surprenant.

Il est surprenant qu'il ait daigné venir.

Sans aller jusque là pour le grec ancien, où l'ordre des mots est assez flexible et où l'on ne s'attend pas à des règles rigides sur ce point, il est par exemple possible que, lorsque la principale est un peu longue, le recours à τοῦτο permette d'explicitier la fonction de la complétive dans celle-ci.

De fait, dans la plupart des exemples avec un adjectif signifiant « visible » accompagné d'une complétive, τοῦτο présente des propriétés qui l'apparentent plutôt à un corrélatif lié à la subordonnée qu'à un démonstratif autonome. Le fait le plus évident, mais le plus difficile à démontrer, est qu'il est en général très difficile d'en récupérer le référent sans l'aide de la complétive en ὅτι. Ainsi, dans l'exemple cité en (5), il n'a encore jamais été question de la nécessité de rendre service à la cité pour obtenir l'estime de ses concitoyens.

Parmi les arguments formels qui viennent étayer cette analyse, il faut mentionner l'inventaire extrêmement réduit des formes de démonstratifs admettant cet emploi. Seul τοῦτο au singulier est fréquent. On trouve quelques rares occurrences de τόδε cataphorique, dont nous donnons un exemple ci-dessous⁹. Mais ἐκεῖνο n'apparaît jamais dans cette fonction avec les prédicats signifiant « il est évident que » chez les auteurs nés ou actifs au V^e s.

(7) Ἀλλὰ μὴν οἶμαι καὶ τόδε δῆλον, ὡς, ἐάν τις τινοῦ παρῆ ἔργου καιρόν, διόλλυται. (Pl., *R.*, 370 b.)

Mais je pense que ceci aussi est évident, à savoir que, si quelqu'un laisse passer la circonstance favorable pour un travail, on la perd.

9. Cf. encore Pl., *Plt.*, 529 c ; X., *Eq. Mag.*, 8, 16.

De même, on ne trouve ταῦτα δῆλα avec une complétive qu'une seule fois, dans le corpus hippocratique :

- (8) Δῆλα δὲ **ταῦτα** ὅτι ὥδε ἔχει ἐπὶ τῶνδε τῶν σημείων. (Hp., *VM*, 18, 1.)

Il est évident que cela fonctionne ainsi d'après les exemples suivants.

Dans ce passage, le plus vraisemblable est que l'on a affaire à une prolepse de ταῦτα qui serait alors à voir comme le sujet de la complétive. Il faudrait alors analyser ταῦτα comme un démonstratif de valeur anaphorique, qui renverrait aux théories défendues plus haut sur l'origine de la fièvre. On aurait donc une construction personnelle à complétive à mode personnel (type 2). Mais même si ce n'était pas le cas, cela n'invaliderait pas nécessairement l'analyse de τοῦτο comme un corrélatif dans l'exemple (5). En effet, si jamais ταῦτα ne faisait pas l'objet d'une prolepse, le plus simple serait alors de considérer δῆλα comme un neutre pluriel prédicatif impersonnel, ce qui semble courant pour cet adjectif en ionien¹⁰. Le corrélatif ταῦτα se trouverait alors mécaniquement attiré au pluriel par l'adjectif attribut. Cette hypothèse se heurte cependant à une difficulté : bien qu'il y ait, dans le corpus hippocratique, quelques occurrences de neutre pluriel prédicatif impersonnel¹¹, on n'y trouve aucun bon exemple de δῆλα en emploi prédicatif impersonnel sans corrélatif à en croire la concordance de J.-H. KÜHN et U. FLEISCHER (1989, p. 166).

Il est encore significatif, pour l'interprétation de τοῦτο comme un corrélatif et non comme un démonstratif autonome, que l'on dispose de nombreux exemples où la complétive précède ce pronom. Dans l'exemple (9), analyser la complétive antéposée comme une apposition à τοῦτο, dont le référent serait alors récupérable par un autre processus, ou τοῦτο comme une apposition à la complétive, ne paraît guère économique :

- (9) Ὅτι μὲν, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εἰ ἐκποδῶν γένοιτο Λακεδαιμόνιοι, ἐπὶ πρώτους ἂν ὑμᾶς στρατεύσαιεν οἱ Θηβαῖοι, πᾶσιν οἴμαι τοῦτο δῆλον εἶναι. (X., *HG*, 6, 5, 38.)

Messieurs les Athéniens, que, si les Lacédémoniens étaient hors de leur chemin, les Thébains marcheraient en premier lieu contre vous, je pense que cela est évident pour vous tous.

Dans ces conditions, il paraît raisonnable de regarder les constructions en τοῦτο δῆλον ὅτι comme des variantes à corrélatif des constructions impersonnelles à complétive personnelle (type 1). On en tiendra donc compte dans les statistiques concernant le type 1.

10. Cf. F. BECHTEL (1924, p. 242) et A. MATHYS (2013, p. 746-783). Pour des exemples, voir notamment Hdt., 1, 4 ; 1, 207 ; 2, 5, etc.

11. Cf. notamment, dans le même traité, ἀδύνατα « impossible » (*VM*, 2, 9) ; voir encore οἷά τε εἶη « possible » (*Mul.*, II, 203, 48).

3. *Ambiguïtés des constructions à participe*

Les constructions personnelles à participe posent elles aussi des problèmes d'identification, qui recourent ceux, bien connus, qui touchent les participes complétifs dépendant de verbes de perception et de connaissance¹². En effet, à côté des exemples où elles paraissent quasiment synonymes des constructions à complétive à un mode personnel, on trouve des contextes où il est souvent difficile de déterminer si le participe est régi (au moins sémantiquement) par l'adjectif signifiant « visible », ou s'il s'agit d'un simple participe circonstanciel, indépendant du prédicat principal.

Ainsi, deux analyses de l'exemple (10) sont envisageables : ou bien il s'agit d'indiquer comment Alcibiade et ses compagnons ont disparu (en quittant le navire), ou bien on souligne que l'on n'a pas vu qu'ils quittaient le navire. Le contexte plus large conforte la première interprétation, puisque l'on retrouve l'expression οὐδαμοῦ φανερός à propos d'Alcibiade et de ses compagnons, cette fois sans participe. Le fait que le participe précède φανεροὶ ἦσαν pourrait également constituer un indice en ce sens : c'est en effet l'ordre le plus courant lorsque l'action dénotée par le participe précède le procès principal. Mais la seconde analyse n'a rien d'absurde.

- (10) Καὶ ἐπειδὴ ἐγένοντο ἐν Θουρίοις, οὐκέτι ξυνείποντο, ἀλλ' ἀπελθόντες ἀπὸ τῆς νεῶς οὐ φανεροὶ ἦσαν, δείσαντες τὸ ἐπὶ διαβολῇ ἐς δίκην καταπλεῦσαι. Οἱ δ' ἐκ τῆς Σαλαμίνιας τέως μὲν ἐζήτουν τὸν Ἀλκιβιάδην καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ ὡς δ' οὐδαμοῦ φανεροὶ ἦσαν, ᾗχοντο ἀποπλέοντες. (Th., 6, 61, 6-7.)

Et, une fois qu'[Alcibiade et les autres] furent à Thourioi, ils cessèrent de suivre [la Salaminienne], mais ayant quitté le bateau, ils disparurent [ou ils quittèrent le bateau] sans se faire voir, craignant de rentrer pour un procès fondé sur une calomnie. Quant aux gens de la Salaminienne, pendant ce temps, ils cherchaient Alcibiade et ses compagnons. Comme ils n'étaient visibles nulle part, ils reprirent la mer et partirent.

De même, dans le passage cité en (11), on peut comprendre ou bien que l'on reconnaît le philosophe ἐν τοιούτοις « dans de telles choses », à savoir « quand il détache son âme de son corps », ce qui supposerait de voir dans ἀπολύων un participe circonstanciel, ou bien qu'il est visible qu'il « détache son âme de son corps bien plus que les autres hommes »¹³.

12. Cf. par exemple A. RIJKBARON (2002, p. 118-119).

13. Pour des raisons de place, nous ne donnons que la traduction des éléments les plus importants du contexte. La première interprétation se trouve par exemple dans la traduction de P. VICAIRE (Paris, 1969 [CUF], p. 14). En revanche, des traductions comme celles de H. N. FOWLER (Cambridge, MA, 1914 [Loeb Classical Library], p. 225), ou de Th. EBERT (2004, p. 132) reposent sur la deuxième analyse. D'autres traducteurs, enfin, sont peu explicites : on trouve par exemple la formulation suivante chez M. DIXSAUT (Paris, 1991 [GF], p. 213) : « Le philosophe délie son âme, autant

- (11) Te semble-t-il que ce soit le fait d'un philosophe, que de mettre son application à chercher [...] les plaisirs de ce genre, comme la nourriture et la boisson ? [...] Donc, en somme, tu crois [...] que l'activité d'un tel homme ne vise pas son corps, mais qu'il se tient, autant qu'il le peut, à distance de celui-ci, et qu'il se tourne vers son âme ? [...]

Ἄρ' οὖν πρῶτον μὲν ἐν τοῖς τοιούτοις δῆλός ἐστιν ὁ φιλόσοφος ἀπολύων ὅτι μάλιστα τὴν ψυχὴν ἀπὸ τῆς τοῦ σώματος κοινωνίας διαφερόντως τῶν ἄλλων ἀνθρώπων ; (Pl., *Phd.*, 64 d-e.)

Dès lors, n'est-ce pas, le philosophe est reconnaissable en premier lieu dans de telles attitudes, quand il détache le plus possible l'âme du commerce avec le corps, bien plus que les autres hommes ? [ou Dès lors, dans de telles affaires, il est évident, n'est-ce pas, que le philosophe détache le plus possible l'âme du commerce avec le corps, bien plus que les autres hommes ?]

Le syntagme ἐν τοῖς τοιούτοις, qui paraît renvoyer aux activités du philosophe, pourrait suggérer que l'on a un participe circonstanciel. Néanmoins, on peut aussi se fonder sur le groupe διαφερόντως τῶν ἄλλων ἀνθρώπων « bien plus que les autres hommes » pour retenir la deuxième hypothèse : puisque le philosophe s'intéresse plus à son âme qu'à son corps, il s'ensuit qu'il détache, plus que les autres hommes, son âme de son corps. Dans ce cas, il est possible que ἐν τοῖς τοιούτοις renvoie plus largement aux circonstances où l'on peut observer le détachement du philosophe.

D'un point de vue purement syntaxique, et si l'on ne tient pas du tout compte du reste du contexte, il semble que les deux analyses proposées pour chacun des exemples ci-dessus soient défendables en théorie. En effet, la plupart des adjectifs signifiant « visible » connaissent des emplois concrets dans des contextes où ils ne régissent ni participe, ni complétive, ni interrogative indirecte. C'est très fréquent pour φανερός¹⁴. Mais on trouve aussi quelques exemples de ce type avec l'adjectif δῆλος, aussi bien avec le sens concret de « visible », qu'avec le sens plus abstrait de « reconnaissable », dans des passages parfois très proches, par leur formulation, de l'extrait du *Phédon* cité ci-dessus¹⁵ :

- (12) Καί σφρων ἔτι δῆλός ἐστι ὁ τάφος (Hdt., 4, 11.)

Et leur tombeau est encore visible

- (13) Καὶ τῷ ψόφῳ δ' ἔφη Σίμων δῆλους εἶναι τοὺς εὐποδας, καλῶς λέγων ὡσπερ γὰρ κύμβαλον ψοφεῖ πρὸς τῷ διαπέδῳ ἢ κοίλῃ ὀπλή (X., *Eq.*, 1, 3.)

qu'il le peut, de toute association avec le corps, d'une façon qui le distingue de tous les autres hommes » (cf. aussi L. ROBIN, Paris, 1926 [CUF], p. 776).

14. Outre le passage de Thucydide cité ci-dessus, on peut par exemple mentionner Th., 1, 42 ; 4, 74 ; X., *Mem.*, 1, 1, 19 ; *HG*, 3, 3, 2 ; Pl., *Sph.*, 232 c, etc.

15. Cf. pour les autres adjectifs, κατάδηλος en Th., 4, 44, 4 et X., *Cyr.*, 4, 1, 11, καταφανής en X., *An.*, 7, 2, 19, ἐπιφανής et ἄδηλος en X., *Mem.*, 3, 1, 10, etc.

Et c'est au son, dit Simon, que l'on reconnaît les chevaux aux pieds robustes, et il dit bien : car le sabot creux sonne comme une cymbale contre le sol.

Ainsi, l'hypothèse qui verrait dans les participes ἀπελθόντες et ἀπολύων des passages cités plus haut des participes circonstanciels paraît défendable.

La coexistence de deux analyses syntaxiques très différentes pour des contextes formellement similaires ne constitue pas une simple illusion de la description, ce qui a des conséquences importantes pour l'établissement d'un corpus d'exemples pertinents pour l'étude de la distribution des différents types de constructions signifiant « il est évident que ». En effet, il semble impossible d'admettre que le sens reste globalement le même quelle que soit l'analyse syntaxique retenue et qu'il n'y a donc pas lieu, pour les exemples ambigus, de proposer plusieurs interprétations. La majorité des contextes associant un adjectif signifiant « visible » et un participe excluent l'une des deux possibilités. Ainsi, à côté d'exemples tels que (14), où les deux analyses syntaxiques n'aboutissent pas à des différences sémantiques importantes, comme on peut le constater en comparant les deux traductions proposées, il existe des occurrences comme (15) où le participe ne peut être que régi par φανερός :

- (14) Φημί τοίνυν ἐγὼ ἄνδρα ὅστις ἐρᾷ, εἴ **τι αἰσχρὸν ποιῶν κατάδηλος γίγνεται ἢ πάσχων ὑπὸ τοῦ δι' ἀνανδρίαν μὴ ἀμυνόμενος**, οὐτ' ἂν ὑπὸ πατρὸς ὀφθέντα οὕτως ἀλγῆσαι [...] ὡς ὑπὸ παιδικῶν (Pl., *Smp.*, 178 d.)

Quant à moi, j'affirme que l'homme qui est amoureux, s'il était vu alors qu'il commettait un acte honteux ou qu'il subissait de la part de quelqu'un, sans se défendre par lâcheté, un traitement du même type [*ou* s'il était visible qu'il commettait un acte honteux ou qu'il subissait de la part de quelqu'un, sans se défendre par lâcheté, un traitement du même type], il souffrirait moins d'être vu ainsi par son père que par celui qu'il aime.

- (15) [Cyrus explique sa vision de la richesse :]

Ἀλλ' ὅς ἂν κτᾶσθαι τε πλεῖστα δύνηται σὺν τῷ δικαίῳ καὶ χρῆσθαι πλείστοις σὺν τῷ καλῷ, τοῦτον ἐγὼ εὐδαιμονέστατον νομίζω [...]. Καὶ ταῦτα μὲν δὴ **φανερὸς ἦν** ὥσπερ καὶ ἔλεγε **πράττων** (X., *Cyr.*, 8, 2, 23.)

“Mais celui qui peut acquérir le plus conformément à la justice, et qui peut dépenser le plus conformément à la beauté, c'est lui que je considère comme le plus heureux.” [...] Et on voyait assurément que son action se conformait à ses paroles.

Parfois, comme dans l'exemple (15), seul le sens général du passage permet de trancher entre les deux analyses. Mais, assez souvent, d'autres indices syntaxiques prouvent que, malgré l'existence de quelques contextes réellement ambigus, il convient bien de distinguer deux constructions différentes. Ainsi, le jeu des négations montre bien que, dans l'exemple (16), on

a affaire à un participe apposé à ἄνδρες ; et l'on peut faire contraster le fonctionnement de la négation dans ce passage avec ce que l'on observe dans l'exemple (17) :

- (16) Τὸ μὲν οὖν ὄρος ἐστὶ τὸ ὀρώμενον πλεόν ἢ ἐφ' ἐξήκοντα στάδια, ἄνδρες δ' οὐδαμοῦ φυλάττοντες ἡμᾶς φανεροὶ εἰσιν ἄλλ' ἢ κατ' αὐτὴν τὴν ὁδόν. (X., *An.*, 4, 6, 11.)

Ce que l'on voit de montagne s'étend sur plus de soixante stades, et on n'aperçoit nulle part ailleurs des hommes qui montent la garde, à part le long de la route elle-même.

- (17) Καὶ ὁ μὲν ἐστὶ φανερός ἐκβὰς ἐκ τοῦ πλοίου καὶ οὐκ εἰσβάς πάλιν. (Antiphon, 5, 23.)

Quant à lui [Hérode], il est manifeste qu'il est sorti du vaisseau et qu'il n'y est pas remonté.

Dans l'exemple (16), ce qui est nié, c'est l'existence même d'hommes qui montent la garde dans les montagnes, dont on nous dit d'ailleurs juste après qu'elles sont désertes : puisque l'on voit si bien les montagnes, on les verrait, eux aussi. En (17), en revanche, les participes sont régis par φανερός, et c'est uniquement l'action dénotée par le second participe qui est dans la portée de la négation. L'existence d'Hérode est bien établie, à la différence de celle des hommes de l'exemple (16) ; mais la défense de l'accusé repose sur l'idée qu'Hérode a disparu pendant la nuit, sans que personne ne parvienne à le retrouver : il ne peut pas avoir été vu « alors qu'il n'est pas remonté dans le navire », puisque, justement, il n'y est pas remonté, et que personne ne sait où il se trouvait cette nuit-là.

D'autres caractéristiques du contexte permettent parfois d'éliminer l'interprétation circonstancielle du participe, et témoignent de ce que celui-ci dépend sémantiquement de l'adjectif signifiant « visible ». C'est le cas de quelques occurrences où le premier actant contrôle une partie du processus, par exemple dans les injonctions, dans les finales à coréférence entre le premier actant de la principale et le premier actant de la subordonnée, ou encore dans les propositions dépendant de verbes exprimant la modalité déontique, comme en (18)¹⁶ :

- (18) [On disait à la foule de se mettre à l'œuvre pour avoir les Cinq mille au pouvoir. On se couvrait encore du nom des Cinq mille sans dire qu'on voulait le gouvernement du peuple, par peur, en pensant peut-être que les Cinq mille existaient réellement et qu'on pouvait se perdre d'un mot adressé par ignorance à l'un des leurs.]

Καὶ οἱ τετρακόσιοι διὰ τοῦτο οὐκ ἤθελον τοὺς πεντακισχιλίους εἶναι οὔτε μὴ ὄντας δήλους εἶναι. (Th., 8, 92, 11.)

16. Pour des raisons de place, nous ne donnons qu'un résumé en français du contexte plus large.

Et les Quatre cents, à cause de cela, ne voulaient ni que les Cinq mille existent réellement ni qu'il soit visible qu'ils n'existaient pas.

Le plus souvent, c'est la combinaison de ces caractéristiques et d'une négation, qu'elle porte sur la copule, sur le participe, ou sur une subordonnée dépendant de l'ensemble, qui permet de trancher entre plusieurs analyses. En (18), interpréter ὄντας comme un participe circonstanciel n'aurait aucun sens : ce que l'on veut, c'est que personne ne soit certain que les Cinq mille n'existent pas.

Enfin, dans certains passages présentant ces caractéristiques, tels que l'exemple (19), le seul rapport entre le thème temporel du participe et le temps de la copule suffit à éliminer toute ambiguïté :

- (19) Ἐβουλόμην δ' ἂν μὴ ἀπολαχεῖν αὐτὸν κριτὴν Διονυσίους, ἵν' ὑμῖν φανερὸς ἐγένετο ἔμοι διηλλαγμένος. (Lys., 4, 3.)

J'eusse voulu qu'il n'eût pas été écarté par le sort de la fonction de juge des Dionysies, pour qu'il fût manifeste qu'il était réconcilié avec moi.

Dans cet exemple, on aurait une contradiction entre l'aspect ponctuel de la copule ἐγένετο et celui du participe parfait, si on l'interprétait comme un participe circonstanciel, étant donné qu'il exprime un état acquis.

Toutefois, même en présence de ces différents indices, certains contextes restent difficiles à analyser, et il importe d'en tenir compte dans l'étude de la distribution entre les différents types de constructions signifiant « il est évident que ». Outre que cela a une incidence sur l'établissement de statistiques, il est possible que des contaminations se soient produites entre le type à participe circonstanciel et le type à participe régi (type 3) à partir des contextes les plus ambigus. Par exemple, si jamais la distribution entre les constructions impersonnelles à complétive à un mode personnel (type 1) et celles de type 3 ne tenait pas uniquement à des choix stylistiques plus ou moins liés au type de texte, on pourrait penser que le contact des contextes à participe régi avec ceux à participe circonstanciel ait pu conduire à favoriser le type 3 au détriment du type 1 dans les contextes les plus concrets, où il y a effectivement quelque chose de visible.

Fréquence des constructions en fonction du genre de texte

1. Analyse des données

À l'époque classique, certains textes se caractérisent par une utilisation massive des constructions impersonnelles. C'est notamment le cas chez

Platon, où l'on observe, en se fondant sur un corpus réduit, la distribution suivante¹⁷ :

	Type 1	Type 2	Type 3	Incise	Ellipse
δηλος	68 ¹⁸ (11)	6 ¹⁹	2	17 ²⁰	30 ²¹ (5)
ἐνδηλος	0	0	1	0	0
κατάδηλος	2 (1)	3	2 ²²	0	0
πρόδηλος	1	0	0	0	0
ἄδηλος	4 (1)	0	0	0	0
φανερός	5	0	1	0	0
ἐκφανής	0	1	0	0	0
καταφανής	2 (1)	1	0	0	0
Total	82 (14)	11	6	17	30 (5)

La construction impersonnelle avec subordonnée à un mode personnel (type 1) est très majoritaire chez Platon, alors que les constructions personnelles à subordonnée à mode personnel (type 2) et à subordonnée participiale (type 3) y sont bien plus rares. Le déséquilibre entre les différents types s'accroît si l'on tient compte des constructions à ellipse d'une partie du prédicat régi, dont nous donnons un exemple en (20), et qui sont plus proches des constructions impersonnelles que des autres types :

17. Ces statistiques sont fondées sur l'*Apologie*, le *Banquet*, *Criton*, *Phédon*, *Gorgias*, *Ion*, *Phèdre*, *Protagoras* et la *République*. Dans les lignes consacrées au type 1, on indique entre parenthèses les cas où l'adjectif s'accorde à un démonstratif neutre renvoyant à la complétive. Ils s'ajoutent aux cas où l'on n'a que l'adjectif et la complétive. Nous laissons de côté les occurrences de δηλος en *Cri.*, 44 d ; *R.*, 375 b et *Phd.*, 64 e, qui posent toutes des difficultés d'analyse. L'intitulé « incise » renvoie aux contextes où δηλον ὅτι n'introduit pas une complétive, mais se trouve en incise à l'intérieur ou à la fin d'une proposition ; et nous classons dans la catégorie « ellipse » les contextes où δηλον ὅτι introduit un prédicat régi incomplet [cf. exemple (20)]. Nous verrons plus loin p. 177 et suivantes que ce n'est pas le seul type d'ellipse affectant ces constructions.

18. Nous incluons ici des occurrences de δηλα δή ὅτι, où certains éditeurs considèrent que l'on a affaire à une forme univérbee δηλαδή.

19. Nous incluons ici *R.*, 412 b et *Phd.*, 82 a, mais on pourrait éventuellement y voir des neutres pluriels prédicatifs impersonnels.

20. On compte ici *R.*, 410 a ; *R.*, 566 c ; *R.*, 605 a, dont l'analyse est discutable, ainsi que *Grg.*, 459 b ; *Grg.*, 475 c ; *Ion*, 531 b ; *R.*, 381 b, où δηλον ὅτι est le seul élément d'une réponse. Nous ne tenons pas compte de *R.*, 366 d, qui est ambigu (voir ci-dessous p. 175).

21. Voir ci-dessus n. 18.

22. Nous incluons ici *Pl.*, *Smp.*, 178 d, dont l'analyse est discutable. Voir ci-dessus p. 154.

- (20) Τίς δὲ εὐπραγία ἀγαθὸν ἰατρὸν ποιεῖ ; δῆλον ὅτι ἡ τῶν καμνόντων τῆς θεραπειᾶς μάθησις. (Pl., *Prt.*, 345 a.)

Quel type de succès fait un bon médecin ? Il est évident que c'est la connaissance du traitement de ceux qui sont souffrants.

Les constructions où δῆλον ὅτι apparaît en incise sont peut-être encore à compter parmi les représentants du type 1. Nous y reviendrons plus loin²³.

Plusieurs indices donnent l'impression que la surreprésentation du type 1 pourrait être un choix stylistique lié au genre de texte. Tout d'abord, dans le corpus considéré dans cette étude, seuls les ouvrages philosophiques ou didactiques de Xénophon présentent un déséquilibre comparable à celui que l'on observe chez Platon. Le tableau suivant montre un contraste net entre ces textes et les traités historiques du même auteur, où la construction personnelle à subordonnée participiale (type 3) est aussi fréquente que la construction impersonnelle à subordonnée personnelle (type 1). Le type 1 ne semble pas dominer de façon significative chez les autres historiens²⁴.

		Hérodote	Thucydide	Xénophon ²⁵ (philosophie)	Xénophon (histoire)
δῆλος	Type 1	12	2	45 ²⁶ (1)	42 ²⁷ (3)
	Type 2	1	1	2	7 ²⁸
	Type 3	0	4	5	22
	En incise	0	0	6	13
	Ellipse	0	0	10 ²⁹ (1)	4
διάδηλος	Type 3	0	0	0	1

23. Sur cette question, voir ci-dessous p. 173 et suivantes.

24. Corpus : Hérodote, Thucydide, Xénophon (*Helléniques*, *Cyropédie* et *Anabase* pour les ouvrages historiques ; *Mémoires*, *Banquet*, *Apologie*, *Économique* pour les ouvrages philosophiques).

25. On ne compte pas ici X., *Æc.*, 17, 2, qui semble mêler δῆλον ὅτι et une participiale ; ni X., *Mem.*, 1, 2, 16, qui est ambigu.

26. Dans X. *Mem.*, 4, 3, 14 et *Smp.*, 3, 11, on a sans doute affaire à des prolepses et non à des incisives.

27. On compte ici X., *Cyr.*, 1, 6, 24 parce que le sujet du prédicat régi est placé après la conjonction, mais on pourrait éventuellement y voir une construction à incise.

28. X., *Cyr.*, 8, 2, 9 peut être classé ici ou considéré comme une construction à incise, puisque le sujet du prédicat régi, qui est placé avant δῆλον ὅτι, est de genre neutre.

29. Nous comptons ici X., *Smp.*, 3, 12 et 4, 52 où l'on a à la fois une prolepse et une ellipse.

		Hérodote	Thucydide	Xénophon (philosophie)	Xénophon (histoire)
εὐδηλος	Type 1	0	0	5	7 (2)
	Type 2	0	0	1	0
	Type 3	0	0	0	0
ἐνδηλος	Type 2	0	0	0	1
	Type 3	0	2 ³⁰	0	2
κατάδηλος	Type 1	0	0	2	1
	Type 2	0	0	0	1
	Type 3	0	0	0	2 ³¹
πρόδηλος	Type 1	1 ³²	0	0	1
ἄδηλος	Type 1	0	4	0	4
φανερός	Type 1	0	0	4 ³³ (5)	2 ³⁴
	Type 2	0	0	1	1
	Type 3	7	2	17	35
καταφανής	Type 1	0	0	0	1
	Type 2	0	0	1	0
	Type 3	0	1	0	1
περιφανής	Type 1	0	0	0	1
ἀφανής	Type 3	0	0	1	0 ³⁵

Pour plus de lisibilité, nous donnons dans le tableau suivant le nombre total d'occurrences de chaque type, sans distinguer les différents adjectifs :

	Hérodote	Thucydide	Xénophon (philosophie)	Xénophon (histoire)
Type 1	13	6	56 (6)	59 (5)
Type 2	1	1	5	10
Type 3	7	8	23	63
Ellipse	0	0	10 (1)	4
Incise	0	0	6	13

30. On compte Th., 2, 64, 6, ce qui est discutable.

31. On inclut ici X., *HG*, 1, 6, 20, ce qui prête à discussion.

32. L'adjectif est au neutre pluriel dans cette occurrence (Hdt., 9, 17).

33. On peut hésiter, pour *Æc.*, 20, 15 (prolepse ou incise ?).

34. Il s'agit uniquement d'interrogatives indirectes (cf. X., *Cyr.*, 3, 1, 25 ; 5, 5, 23).

35. On peut hésiter à inclure ici X., *An.*, 4, 2, 4.

Il est vrai que les exemples des différents types sont rares chez Thucydide, et que les occurrences de constructions impersonnelles (type 1) restent plus nombreuses que les exemples de constructions personnelles à participe (type 3) chez Hérodote. Néanmoins, les chiffres donnés pour le type 3 sont une estimation basse. En effet, nous n'avons pas tenu compte ici des occurrences où le contexte ne permet pas de trancher entre un participe circonstanciel et un participe complétif³⁶. Par ailleurs, il faut souligner d'emblée que la distribution des différents types chez Hérodote présente une caractéristique surprenante : on observe une très forte spécialisation lexicale des constructions, puisque les types à subordonnée à un mode personnel (types 1 et 2) ne s'observent qu'avec δῆλος et son composé πρόδηλος « très clair, très évident », alors que la construction à subordonnée participiale (type 3) n'apparaît qu'avec φανερός. Mais le nombre total d'occurrences de ces constructions – une vingtaine au total – n'est peut-être pas assez important pour que ce soit significatif.

De même que chez les historiens, dans la langue du théâtre, aucun type de construction ne semble faire l'objet d'une faveur particulière. La construction impersonnelle (type 1) ne domine pas, mais l'on n'a guère plus de vingt-cinq exemples au total pour l'ensemble des types, ce qui est un nombre bien trop réduit pour que l'on puisse tirer des conclusions définitives, et ce d'autant plus que l'on observe des différences importantes d'un auteur à l'autre, sans que l'on puisse les attribuer à une opposition entre tragédie et comédie. L'ensemble des données classées par adjectif est présenté dans le premier tableau ; le deuxième donne le nombre total d'occurrences par auteur de chaque type syntaxique³⁷ :

		Sophocle	Euripide	Aristophane
δῆλος	Type 1	1	3	5
	Type 2	0	0	2
	Type 3	5	1	3
	Incise	0	0	1
ἐνδηλος	Type 3	0	0	1
ἐπίδηλος	Type 1	0	0	1
	Type 3	0	0	1
κατάδηλος	Type 3	1	0	0
ἄδηλος	Type 1	0	(1)	0
φανερός	Type 1	0	0	(1)

36. Voir ci-dessus p. 152.

37. Les relevés présentés ici ont été faits sur l'ensemble des pièces conservées intégralement. On ne trouve aucun exemple de ces constructions chez Eschyle.

	Sophocle	Euripide	Aristophane
Type 1	1	3 (1)	6 (1)
Type 2	0	0	2
Type 3	6	1	5

Les données sont bien plus nombreuses chez certains orateurs ; mais elles ne sont pas d'interprétation aisée, notamment parce qu'il existe des disparités importantes selon les auteurs, dont l'explication n'apparaît pas d'emblée. Ainsi, par exemple, on ne peut opposer une distribution qui serait caractéristique de l'éloquence d'apparat à une distribution propre à l'éloquence judiciaire. On trouvera les données résumées dans les deux tableaux ci-dessous³⁸ :

		Antiphon	Lysias	Andocide	Isocrate	Isée
δηλος	Type 1	3	13 (1)	1	18 (1)	10
	Type 2	0	3	0	1	0
	Type 3	0	2	1	2	0
	En incise	0	0	1	1	1
	Ellipse	0	1	0	0	2
κατάδηλος	Type 3	0	0	1	1	0
πρόδηλος	Type 1	0	0	0	1	1
	Type 3	0	0	0	1	0
ἄδηλος	Type 1	1	1	0	0	(1)
	Type 2	0	1	0	0	0
	Type 3	0	0	0	1	0
φανερός	Type 1	3 (1)	4	0	11 (7)	4
	Type 2	0	1	0	1	0
	Type 3	6 ³⁹	8	0	7	1
	En incise	1	0	0	0	0
καταφανής	Type 1	0	0	0	0	(1)
	Type 3	1	0	1	0	0

38. Nous ne tenons compte ici ni des *Épîtres* d'Isocrate, ni des fragments.

39. Il y a parmi ces occurrences deux exemples légèrement ambigus : 5, 57 et 6, 45.

	Antiphon	Lysias	Andocide	Isocrate	Isée
Type 1	7 (1)	18 (1)	1	30 (8)	15 (2)
Type 2	0	5	0	1	0
Type 3	7	10	3	12	1

La construction impersonnelle (type 1) semble proportionnellement plus fréquente que chez les historiens, et elle est généralement plus employée que la construction personnelle à participe (type 3) ; mais il n'y a que chez Isée, où l'ensemble des constructions sont rares, que l'on observe un déséquilibre comparable à celui que l'on trouve chez Platon. Par ailleurs, le fait qu'Isée, à la différence des autres orateurs, utilise presque uniquement la construction impersonnelle (type 1) suggère que les choix individuels de certains auteurs pourraient jouer un rôle dans la distribution des trois types de constructions. Cela pourrait conforter l'idée d'une synonymie complète entre les différents types syntaxiques. De ce fait, l'existence de disparités de ce type pour des textes comparables impose d'être prudent lorsque l'on attribue un trait syntaxique à un genre littéraire, puisque la plupart des genres ne sont représentés à date ancienne que par un très petit nombre d'auteurs.

2. Bilan

Les données présentées dans les tableaux ci-dessus conduisent à hésiter entre deux types d'analyses. Il est possible que la syntaxe des adjectifs impliqués dans ces constructions varie effectivement selon les types de textes ; on aurait alors un cas en partie parallèle à celui des adjectifs neutres employés comme adverbes, dont l'emploi diffère selon les genres littéraires. Mais une autre analyse est également envisageable *a priori* : si c'est bien la forme de l'adjectif qui oppose le type 1 aux types 2 et 3, la forme du prédicat régi varie également entre les différents types, et la question se pose de savoir si cela joue un rôle dans les variations observées.

(1) Une approche purement statistique de la distribution des différentes constructions pourrait amener à voir dans l'utilisation presque systématique de la construction impersonnelle (type 1) un trait spécifique de la langue philosophique. Étant donné que la répartition dans les autres genres de textes est généralement beaucoup plus équilibrée, il faudrait considérer, *mutatis mutandis*, que l'emploi du type 1 chez Platon et dans les textes philosophiques de Xénophon résulterait d'un choix du même ordre que celui qui mène à employer le neutre adverbial de manière dans le théâtre classique. Dans les deux cas, on aurait affaire à des constructions qui ne sont pas propres à ces genres littéraires, mais qui y sont nettement plus fréquentes que dans les autres types de textes ; et dans les deux cas, cela affec-

trait en priorité la forme prise par un adjectif dans un contexte où il ne porte pas sur un contrôleur prototypique, c'est-à-dire, un substantif avec lequel il peut s'accorder en cas, en nombre et en genre⁴⁰. L'effet obtenu serait comparable : de même que le neutre adverbial dans la langue tragique, la construction de type I finirait par constituer une véritable marque distinguant la langue philosophique de celle des autres types de textes.

Mais cette analyse soulève des difficultés. L'idée même qu'une construction syntaxique serve à marquer l'appartenance à un genre littéraire paraît discutable, et il faudrait définir précisément les contextes auxquels cette notion s'applique. Le parallèle du neutre adverbial est instructif à cet égard : son statut varie fortement d'un type de texte poétique à l'autre⁴¹.

Chez Homère, le neutre adverbial, c'est-à-dire, l'emploi d'un adjectif au cas direct du neutre singulier ou du neutre pluriel, est visiblement le procédé d'adverbialisation par défaut ; et les adverbes en -ως, qui sont une innovation récente, ne l'ont pas encore remplacé dans tous ses emplois⁴².

Chez les Tragiques, dont les œuvres datent d'une période où les adverbes en -ως sont devenus le seul procédé d'adverbialisation productif, le neutre adverbial s'emploie en partie par écho à la langue épique : des expressions comme ὄξεια κλάζων (S., *Ant.*, 112) « poussant des cris aigus » ou ὀλοὰ στένεις (S., *Tr.*, 846) « tu gémiss de façon désespérée » rappellent des syntagmes homériques tels que ὄξυ βοήσας (P 89), ὄξεια κεκληγών (B 222) « poussant un cri [*ou* des cris] aigus » ou encore βαρέα στενάχοντα (Θ 334) « gémissant lourdement ». Mais, le neutre adverbial est aussi une licence poétique commune pour les Tragiques, notamment pour certains adjectifs très longs employés au neutre pluriel adverbial devant une consonne simple ou devant un groupe de consonnes à *correptio attica* là où la métrique impose que l'adverbe se termine par une finale brève, comme ἀκάματα (S., *El.*, 164) « sans se lasser », ἀνυμέναια (S., *El.*, 962) « sans mariage », ἀδόκητα (E., *Ph.*, 310) « de façon inattendue », ou encore ἀπαρθένευτα (E., *Ph.*, 1739) « sans perdre sa virginité ».

Chez Apollonios de Rhodes, enfin, c'est une certaine organisation du système des adverbes de manière, plus que le neutre adverbial en lui-même, qui fait écho à la langue homérique : les adverbes en -ως ne sont pas absents

40. Cf. G. CORBETT (1991, p. 203-218), qui parle de *neutral agreement* pour les cas où un adjectif doit présenter, du fait de ses propriétés morphologiques, des marques de cas, de nombre et de genre lorsqu'il porte sur un élément qui ne possède pas ces traits, c'est-à-dire, sur un contrôleur d'accord non prototypique.

41. Ces questions sont développées dans A. MATHYS (2013). Voir en particulier p. 325-336 et les chapitres 6 et 7.

42. Cf. D. B. MONRO (1882, p. 68), qui souligne la rareté de ces adverbes chez Homère.

des *Argonautiques*, et certains, comme ἀπληγέως « sans se laisser distraire » et ἔσσομένως « avec empressement », sont même assez fréquents. Toutefois, les adverbes de ce type ne sont pas très nombreux, et sur les 47 formes différentes attestées dans les *Argonautiques*, 26 apparaissent déjà chez Homère, et seules 11 ne sont pas attestées dans ce que nous conservons de la poésie de l'époque archaïque. Quant au neutre adverbial, ce n'est pas dans ce texte une simple licence métrique que l'on réserverait aux contextes où les adverbes en -ως sont impossibles. Au contraire, il s'agit du procédé d'adverbialisation le plus fréquent, et il semble, comme chez Homère, être employé par défaut, ce dont témoignent à la fois le nombre très important de formes différentes (plus de 80), et le nombre de neutres adverbiaux attestés dans les *Argonautiques* dont on n'a aucune trace dans l'ensemble de la poésie archaïque parvenue jusqu'à nous (un peu moins d'une vingtaine).

Il serait donc très réducteur de considérer le neutre adverbial, dans ces différents types de textes poétiques, comme un simple marqueur par lequel on distingue la langue de la poésie de celle de la prose. En effet, sa position et sa fonction semblent très différentes selon les types de textes poétiques. Ce parallèle impose de faire preuve de prudence lorsque l'on tente d'établir les rapports entre la distribution des différents types de constructions signifiant « il est évident que » et le type de textes : le type impersonnel (type 1) n'est probablement pas juste une marque du style philosophique, et il importe de préciser ce qui, dans la forme du type 1, justifie qu'il soit particulièrement fréquent chez Platon.

En outre, plus que pour le neutre adverbial en poésie, les limites exactes de la construction qui serait typique de la langue philosophique sont difficiles à définir. Il n'est guère vraisemblable que seules les constructions signifiant « il est évident que » fonctionnent comme des marques spécifiques d'un genre de textes, et l'on s'attend à ce que d'autres constructions similaires impliquant des adjectifs de sens différent présentent une distribution comparable.

Comme la syntaxe des adjectifs paraît parfois dépendre du genre littéraire, on pourrait par exemple supposer que la langue philosophique favorise la construction impersonnelle au détriment des autres types dans les autres domaines où l'on observe la coexistence d'une construction personnelle et d'une construction impersonnelle, dont nous donnons des exemples ci-dessous :

- Adjectifs tels que δίκαιος « il est juste que », ἄξιος « il est juste que, X mérite que », ἐπίδοξος « il est vraisemblable que », etc.⁴³ :
- (21) Οἱ μὲν οὖν ἄλλοι πάντες ἡμεῖς εἰρήκαμεν · σὺ δ' ἐπειδὴ οὐκ εἴρηκας καὶ ἐκπέπωκας, δίκαιος εἶ εἰπεῖν. (Pl., *Smp.*, 214 c.)
- Quant à nous autres, nous avons tous parlé ; toi, puisque tu n'as pas encore parlé et que tu as bien bu, il est juste que tu parles.
- (22) Οὐκοῦν ἐκ τῶν ὁμολογουμένων τοῦτο σκεπτέον, πότερον δίκαιον ἐμὲ ἐνθὲνδε πειρᾶσθαι ἐξιέναι μὴ ἀφιέντων Ἀθηναίων ἢ οὐ δίκαιον. (Pl., *Cri.*, 48 b.)
- Donc, il faut examiner à partir des points sur lesquels nous sommes d'accord s'il est juste que moi, j'essaie de sortir d'ici si les Athéniens me l'interdisent, ou si ce n'est pas juste.
- Adjectifs verbaux d'obligation⁴⁴ :
- (23) Οἰκισταῖς δὲ τοὺς μὲν τύπους προσήκει εἰδέναι ἐν οἷς δεῖ μυθολογεῖν τοὺς ποιητάς, παρ' οὓς ἐὰν ποιῶσιν οὐκ ἐπιτρεπτέον, οὐ μὴν αὐτοῖς γε ποιητέον μύθους. (Pl., *R.*, 379 a.)
- À des gens qui fondent une cité, il convient de connaître les formes selon lesquelles il faut que les poètes content leurs récits et desquelles, s'ils composent, ils ne doivent pas s'écarter ; mais ce n'est assurément pas à eux de composer des récits.
- (24) Οὐκοῦν δὴ ἑορταὶ τινες νομοθετηταὶ ἐν αἷς συνάζομεν τάς τε νύμφας καὶ τοὺς νυμφίους καὶ θυσίαι, καὶ ὕμνοι ποιητέοι τοῖς ἡμετέροις ποιηταῖς πρέποντες τοῖς γιγνομένοις γάμοις. (Pl., *R.*, 460 a.)
- En conséquence, il faut instituer des fêtes aux cours desquelles nous unirons les jeunes femmes et les jeunes gens, et des sacrifices ; et il faut que nos poètes composent des hymnes appropriés aux mariages qui se célèbrent.

Il semble, comme on le voit dans les exemples cités ici, que la construction personnelle ne soit exclue de la langue philosophique ni pour les adjectifs comme δίκαιος, ni pour les adjectifs verbaux d'obligation ; et seule une étude plus approfondie, que nous ne pouvons pas mener ici, permettrait de déterminer si l'on observe des tendances comparables à celles qui gouvernent les adjectifs signifiant « évident, visible »⁴⁵.

43. Cf. R. KÜHNER et B. GERTH (1898-1904, t. II, p. 35-36).

44. Cf. R. KÜHNER et B. GERTH (1898-1904, t. I, p. 447-448) : *Die von transitiven Verben, d.h. von solchen, welche den Akkusativ regieren, abgeleiteten Verbaladjektive werden entweder, wenn der Nachdruck auf dem Verbaladjektive ruht, unpersönlich in der Neutralform -τέον oder -τέα, oder, wenn das Subjekt hervorgehoben werden soll, wie das lateinische Gerundiv, persönlich; die von intransitiven Verben abgeleiteten aber immer nur unpersönlich gebraucht.*

45. Sur les adjectifs verbaux d'obligation, voir Ch. E. BISHOP (1899).

(2) Mais c'est peut-être à tort que l'on estimerait, en se basant sur le parallèle du neutre adverbial, que ce sont des contraintes portant sur la forme de l'adjectif qui conditionnent la sélection entre les types de constructions signifiant « il est évident que ». En effet, on pourrait tout aussi bien penser que ce choix est d'abord déterminé par des contraintes portant sur la forme du prédicat régi.

(2.1) Le cas des constructions signifiant « il est évident que » n'est pas directement comparable à celui des tournures impliquant des adjectifs comme δίκαιος « juste », ou des adjectifs verbaux d'obligation. Ce que montrent les exemples (21) à (24), c'est que, pour ces deux derniers types, le choix entre les constructions personnelle et impersonnelle n'a de conséquences que sur la forme des différents actants, et sur les éléments qui s'accordent grammaticalement avec eux. Ainsi, les seules différences entre (21) et (22) sont liées à l'encodage du sujet du prédicat régi. Lorsqu'il est au nominatif, la copule et l'adjectif δίκαιος s'accordent avec lui. En revanche, lorsque le sujet du prédicat régi est à l'accusatif, la forme de l'adjectif δίκαιος dépend d'un contrôleur non prototypique, qui ne possède pas de genre, de cas ou de nombre, à savoir la proposition infinitive, et la copule, si elle était exprimée, s'accorderait à la troisième personne du singulier avec ce contrôleur non prototypique. Mais la forme du prédicat régi ne change pas : on a un infinitif dans les deux cas.

La situation est bien plus complexe pour les constructions signifiant « il est évident que » : si la relation entre la construction impersonnelle (type 1) et la construction personnelle à complétive à un mode personnel (type 2) est semblable à celle que l'on observe entre (21) et (22) (la forme du prédicat régi est la même), en revanche, la construction impersonnelle de type 1 et la construction personnelle à participe (type 3) diffèrent non seulement par l'encodage du sujet du prédicat régi, mais aussi par le type même de prédicat régi.

Dans ces conditions, quand bien même on accepterait l'hypothèse selon laquelle la distribution des différentes constructions signifiant « il est évident que » tiendrait au genre littéraire, on ne peut pas exclure que le choix porte non pas sur la forme de l'adjectif, mais sur celle du prédicat régi. Il faudrait alors considérer que la spécificité de la langue philosophique, s'il y en a bien une, résiderait dans la tendance à préférer un certain type de complétives (la conjonctive introduite par ὅτι ou ὡς) avec un certain type de prédicat régissant (une expression signifiant « il est évident »).

On s'attendrait alors à observer chez Platon une distribution semblable, c'est-à-dire un déséquilibre entre des conjonctives très fréquentes et des participiales très rares, pour d'autres types de prédicats admettant d'ordinaire

les deux types de complétives, tels que les prédicats de perception et les prédicats de connaissance.

Plusieurs faits pourraient étayer cette hypothèse. D'une part, les statistiques recueillies par S. CRISTOFARO (1996, p. 113 et 116) font bien apparaître chez Platon des disparités importantes entre les conjonctives et les participiales avec des verbes de perception, et surtout avec des verbes de connaissance, comme le montre le tableau suivant⁴⁶ :

	ὄτι ου ὥς	participe		ὄτι ου ὥς	participe
οἶδα	44	3	ἀκούω	3	1
γινώσκω	1	-	ὁράω	22	19
ἐπίσταμαι	-	-	αἰσθάνομαι	6	2
πυνθάνομαι	-	-	σκοπέω	-	-

On n'observe pas de faits directement comparables ailleurs en prose de l'époque classique, comme en témoigne la comparaison entre Hérodote, Thucydide, Isocrate, Lysias et Platon⁴⁷ :

46. Les données sont reprises à S. CRISTOFARO (1996, p. 113-116) ; ses relevés portent sur le *Gorgias*, l'*Apologie* et le *Banquet* de Platon. Lorsque S. Cristofaro ne fournit pas de données, on a laissé vides les lignes correspondantes du tableau.

47. Les données sont reprises à S. CRISTOFARO (1996, p. 113-116) ; ses relevés portent sur les livres 1, 5 et 9 d'Hérodote, les livres 1 à 3 de Thucydide, le *Contre les Sophistes* et l'*Antidosis* d'Isocrate et les discours 1, 12 et 24 de Lysias. Les cases vides du tableau correspondent à des cas pour lesquels celle-ci ne fournit pas de données. On laisse de côté ici les relevés effectués par S. Cristofaro sur l'œuvre de Xénophon : elle ne distingue pas, dans ses tableaux, ce qui provient des livres 1 et 2 des *Mémorables* et ce qui provient des livres 1, 4 et 7 de l'*Anabase*. Dans ces conditions, il n'est pas certain que le fait que οἶδα semble se comporter chez Xénophon (35 occurrences avec une complétive en ὄτι ου ὥς contre 13 participiales) comme chez Platon soit probant. On n'observe pas de tendances comparables pour les verbes de perception, puisqu'elle relève les données suivantes chez Xénophon : pour αἰσθάνομαι, 2 exemples de complétives avec ὄτι ου ὥς contre 12 participiales, et, pour ὁράω, 6 complétives avec ὄτι ου ὥς contre 40 participiales. Ἀκούω a un comportement un peu différent : Cristofaro signale 9 exemples de complétives avec ὄτι ου ὥς et seulement 2 exemples de participiales ; mais la capacité de ce verbe à régir des propositions infinitives (5 exemples dans le même corpus) pourrait expliquer cette particularité.

	Thucydide		Hérodote		Isocrate		Lysias		Total	
	ὄτι ou ὡς	participe	ὄτι ou ὡς	participe	ὄτι ou ὡς	participe	ὄτι ou ὡς	participe	ὄτι ou ὡς	participe
οἶδα	8	7	1	7	6	4	-	-	15	18
γινώσκω	6	8	3	1	-	-	-	-	9	9
ἐπίσταμαι	1	2	7	7	2	1	-	-	10	10
πυνθάνομαι	2	1	4	13	-	-	-	-	6	14
ἀκούω	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ὀράω	2	26	-	-	1	9	1	6	4	41
αἰσθάνομαι	2	13	-	-	-	-	-	-	2	13
σκοπέω	4	1	-	-	-	-	-	-	4	1

D'autre part, certains auteurs considèrent que, lorsqu'un type de prédicat admet de se construire aussi bien avec une conjonctive qu'avec une participiale, les deux types de constructions seraient interchangeable⁴⁸. Si c'était effectivement le cas, on serait alors dans une situation en partie comparable à celle du neutre adverbial et des adverbes en -ως dans la langue des Tragiques, puisque l'on aurait deux constructions plus ou moins synonymes entre lesquelles on choisirait en fonction du genre littéraire.

(2.2) Mais ce n'est pas la seule analyse possible, et diverses hypothèses sémantiques et pragmatiques ont été proposées pour rendre compte de la distribution entre conjonctive et participiale avec les prédicats de perception et de connaissance. Celles-ci s'appuient sur les différences entre les prédicats de connaissance et les prédicats de perception : les flottements semblent bien plus nombreux dans le premier cas que dans le second, aussi bien en synchronie qu'en diachronie. B. GILDERSLEEVE (1900, p. 142-143) distingue ainsi la perception au sens strict, où l'on n'aurait que des participiales, de la perception intellectuelle, où il considère que les deux constructions sont strictement équivalentes. S. CRISTOFARO (1996, p. 156-157)

48. Cf. R. KÜHNER et B. GERTH (1898-1904, t. II, p. 357) : *nach den Verben des Wissens, Erkennens, Zeigens und dgl. folgt entweder ὄτι oder ὡς oder das Partizip [...]. Zwischen der Konstruktion mit dem Partizipe [...] und der mit ὄτι oder ὡς scheint der Unterschied nur in der Form zu beruhen*, et G. DE BOEL (1980, p. 300) : *ὄτι / ὡς and the participle are used whenever there is an existential presupposition. The differences between the two seem to be differences of shade of meaning at the utmost and to be stylistically, rather than syntactically determined, except after verbs of saying [...]*. Cf. aussi A. RIJKSBARON (2002, p. 50-55 et 117-122), qui signale la coexistence des constructions, mais ne propose aucun critère permettant de choisir entre les deux.

souligne que, alors que la domination des participiales avec les prédicats de perception constitue un fait assez stable dans l'histoire de la langue grecque, les complétives introduites par des prédicats de connaissance présentent de fortes variations diachroniques, avec une tendance à réduire peu à peu l'usage des participiales. Toujours d'après S. CRISTOFARO (2003, p. 106), pour un prédicat de perception,

the dependent verb is in participial form in the case of true perception predicates, and in indicative form in the case of perception predicates used in the knowledge sense.

En revanche, les prédicats de connaissance *take either participial [...] or indicative complements [...] without difference in meaning*⁴⁹.

D'autres auteurs, notant que ce type d'hypothèse ne suffit pas à rendre compte des contextes à prédicat de connaissance, proposent des explications mêlant sémantique et pragmatique, ou purement pragmatiques. Ainsi, J. HUMBERT (1954, p. 198-199), qui associe chaque forme de complétive prise abstraitement à un type particulier de contenu (constat pour la participiale, construction de l'esprit pour la complétive en ὄτι ou ὅς), signale, notamment à propos d'exemples impliquant le verbe οἶδα « savoir » :

C'est l'existence d'un *état de fait* qui justifie, dans tous les exemples, l'emploi du participe : il en résulte que, dans certains cas, c'est la considération de la *personne qui reçoit ou ressent son objet* qui l'emporte ; dans d'autres, au contraire, c'est le *fait* qui est considéré comme *intéressant*, tandis que la *personne* qui le constate reste au *second plan*. Dans le premier groupe, la complétive a tendance à être de type *conjonctif* avec ὅς ou ὄτι ; dans le second, la complétive est plus constamment *participiale*.

Il semble donc, d'après lui, que l'on ait à la fois une opposition sémantique, qui tient à la façon dont on prend connaissance d'un fait, et une opposition pragmatique, qui permet de mettre au premier plan le fait ou la personne qui le perçoit.

L. BASSET (1999, p. 38) propose une explication pragmatique. Il conclut d'une étude exhaustive des données attestées chez Lysias que, pour les prédicats de perception valant acquisition de connaissance, la participiale aurait une fonction rhématique, alors que la conjonctive permettrait « de faire porter l'accent sur le prédicat principal ». La situation serait comparable pour les prédicats de connaissance, à propos desquels il note :

49. S. Cristofaro illustre le premier cas par deux exemples du verbe αἰσθάνομαι « percevoir », respectivement X., *Mem.*, 1, 2, 29 et 1, 4, 13, et le second par Th., 1, 20, 2 et Pl., *Grg.*, 487 c. Cf. aussi S. CRISTOFARO (2008, p. 574-576).

Dans les exemples avec conjonctives, la vérité de la complétive est présentée comme un fait connu, présupposé [...], seulement confirmé par les faits [...] ou rappelé sans qu'on y insiste [...]. En revanche, avec une participiale, cette vérité fait l'objet d'une nouvelle assertion, même si elle était déjà connue [et] il arrive même souvent que ce soit une vérité nouvelle. (p. 42.)

C'est ce qu'illustre, d'après L. BASSET (1999, p. 42-43), le contraste qui apparaît en (25), où « l'expression d'un fait manifeste (φαίνεται + participe) s'oppose à la mise en évidence par ce fait de l'absence de préméditation (φανερὸν ὅτι) » :

- (25) **Φαίνεται** τοίνυν οὐδ' αὐτὸς αἰτιώμενος τοιοῦτόν τι ἔχοντας ἡμᾶς ἔλθεῖν, ἀλλ' ὅστράκῳ φησὶ πληγῆναι. Καίτοι φανερόν ἤδη ἐξ ὧν εἴρηκεν, ὅτι οὐ πρόνοια γεγένηται. (Lys., 4, 6.)

Manifestement, lui-même ne nous accuse pas [participe] d'être venus avec une telle arme [un poignard], mais il dit avoir reçu des coups de tesson. Eh bien, ses propos ont *déjà rendu évident* qu'il n'y a pas eu [conjonctive] préméditation. (Trad. et commentaires de Basset.)

Mais on trouve une analyse opposée chez L. HUITINK (2009, p. 28-39), dans une étude portant sur les complétives dépendant des verbes de connaissance οἶδα, γινώσκω et ἐπίσταμαι dans un corpus de prose classique⁵⁰. Récusant l'hypothèse de L. Basset, il soutient que l'on aurait des participiales pour les informations pragmatiquement présupposées (c'est-à-dire, supposées connues de l'interlocuteur), alors que les conjonctives à ὅτι seraient réservées à l'assertion pragmatique d'un contenu qui ne serait que sémantiquement présupposé⁵¹. En d'autres termes, le contenu de la complétive est présupposé vrai⁵², et la phrase contenant la conjonctive en ὅτι permet d'exprimer une proposition que le destinataire est censé connaître ou tenir pour vraie après l'avoir entendue⁵³. C'est ce qui expliquerait la distribution des complétives dans le passage suivant :

- (26) ΠΩ. Εὐδαιμόνων οὖν σοι δοκεῖ εἶναι ἢ ἄθλιος ; ΣΩ. Οὐκ οἶδα, ὃ Πῶλε · οὐ γάρ πω συγγέγονα τῷ ἀνδρί. ΠΩ. Τί δέ ; συγγεγόμενος ἂν γνοίης, ἄλλως δὲ αὐτόθεν οὐ γινώσκεις ὅτι εὐδαιμονεῖ ; ΣΩ. Μὰ Δί' οὐ δῆτα. ΠΩ. Δῆλον δῆ, ὃ Σώκρατες, ὅτι οὐδὲ τὸν μέγαν βασιλέα γινώσκειν φήσεις εὐδαιμόνα ὄντα. (Pl., *Grg.*, 470 e.)

50. Andocide, Antiphon, Hérodote, Lysias, Platon et Xénophon.

51. D'après L. HUITINK (2009, p. 32-33), ὡς aurait un statut tout à fait différent.

52. Sur la notion de présupposition sémantique, qui est associée aux prédicats factifs et semi-factifs, voir L. HUITINK (2009, p. 21-28) avec bibliographie, et en particulier D. LIGHTFOOT (1975, p. 41) et G. DE BOEL (1980, p. 293-295). Les verbes factifs comme *savoir, réaliser, comprendre, regretter* présupposent sémantiquement la vérité de leur complément.

53. Cf. la définition que donne K. LAMBRECHT (1994, p. 52) de l'assertion pragmatique : *the proposition expressed by a sentence which the hearer is expected to know or take for granted as a result of hearing the sentence uttered.*

POLOS. – Alors, te semble-t-il heureux, ou misérable ? SOCRATE. – Je ne sais pas, Polos. Car je n'ai jamais rencontré l'homme en question. POLOS. – Eh quoi ? Si tu l'avais rencontré, tu le reconnaîtrais, mais autrement, tu ne reconnais pas qu'il est heureux. SOCRATE. – Bien sûr que non, par Zeus. POLOS. – Alors, il est évident, Socrate, que tu vas me dire que tu ne reconnais pas même que le roi des Perses est heureux.

L. Huitink n'évoque pas dans son étude les prédicats signifiant « il est évident que », peut-être parce qu'il n'est pas certain qu'il s'agisse de prédicats de connaissance. Il existe en tout cas parmi les complétives introduites par les expressions signifiant « il est évident que » des contre-exemples à la distribution qu'il propose pour rendre compte de l'alternance entre participes et conjonctives pour les prédicats de connaissance. Même en laissant de côté les contextes où ces prédicats introduisent des participiales et où l'on pourrait hésiter à voir des prédicats de perception directe⁵⁴, il faut signaler des cas où la conjonctive n'introduit pas une information nouvelle :

- (27) Τὸ δὲ μὴ ἀποθανεῖν οὐκ ᾔετο λιπαρητέον εἶναι, ἀλλὰ καὶ καιρὸν ἤδη ἐνόμιζεν ἑαυτῷ τελευτᾶν. Ὅτι δὲ οὕτως ἐγίγνωσκε καταδηλότερον ἐγένετο, ἐπειδὴ καὶ ἡ δίκη κατεψηφίσθη. (X., *Ap.*, 23.) [Il s'agit de Socrate.]

Il ne pensait pas qu'il devait supplier de ne pas mourir, mais il considérait que c'était désormais le bon moment pour lui pour finir sa vie. Qu'il pensait ainsi, cela fut encore plus évident après que la condamnation fut prononcée.

Aucune de ces hypothèses ne paraît invraisemblable ; mais, elles ne sont pas toujours compatibles entre elles et semblent parfois contredites par les faits. De plus, les expressions signifiant « il est évident que » occupent une position très particulière dans ce domaine. Le sens concret de certains des adjectifs impliqués, en particulier φανερός, les rapproche des prédicats de perception. Cependant, il arrive qu'ils apparaissent dans des raisonnements logiques où ils semblent dénoter une connaissance ou la façon dont celle-ci a été acquise, comme dans le passage suivant :

- (28) Τοῦτῳ δὲ δῆλον ὡς γυνὴ κακὸν μέγα ·
προσθεῖς γὰρ ὁ σπείρας τε καὶ θρέψας πατήρ
φερνὰς ἀπόκισ', ὡς ἀπαλλαγθῆ κακοῦ. (E., *Hipp.*, 627-629.)

C'est par cela qu'il est évident que la femme est un grand mal : le père qui l'a engendrée et nourrie donne une dot pour l'établir ailleurs, de façon à être débarrassé d'un mal.

54. D'après L. HUITINK (2009, p. 32), la perception directe impose d'employer une participiale ; mais lorsqu'il ne s'agit pas de perception directe, le choix se fait en fonction des mêmes critères que pour les prédicats de connaissance. La difficulté tient, d'après lui, à ce qu'il est difficile de délimiter nettement les deux catégories.

Enfin, dans certains contextes, ces expressions paraissent fonctionner comme des prédicats d'attitude propositionnelle⁵⁵, exprimant une attitude concernant la vérité de la proposition complétive qu'ils régissent (croire, penser, supposer, douter, nier). En effet, du point de vue du sens, dire « il est évident que » équivaut souvent à dire qu'« on est certain que ». Le fait que l'on ne mentionne généralement pas d'expérimenteur ne fait pas obstacle à cette analyse (cf. par ex. « il est certain qu'Hugues va perdre » = « je suis certain que ... »)⁵⁶. Un trait signale clairement δῆλον ὅτι comme un prédicat d'attitude propositionnelle : ces prédicats admettent, plus que d'autres, des usages parenthétiques, comme dans le type français « Il viendra, je crois » ; or δῆλον ὅτι connaît justement des emplois en incise⁵⁷. Le fait que, dans les dialogues platoniciens, des expressions comme δῆλον ὅτι semblent sur le même plan que des particules telles que ναί, comme dans les exemples (29) et (30), montre qu'il ne s'agit plus du tout, dans ces contextes, de prédicats de perception ou de connaissance :

- (29) ΣΩ. Τὸ παρ' ἡμῖν σῶμα ἄρ' οὐ ψυχὴν φήσομεν ἔχειν ; ΠΡΩ. Δῆλον ὅτι φήσομεν. (Pl., *Phlb.*, 30 a.)

SOCRATE. – Ne dirons-nous pas que notre corps possède une âme ? PROTARCHOS. – Il est évident que nous le dirons.

- (30) ΞΕ. Τὸ κατὰ γένη διαιρεῖσθαι [...] μῶν οὐ τῆς διαλεκτικῆς φήσομεν ἐπιστήμης εἶναι ; ΘΕ. Ναί, φήσομεν. (Pl., *Sph.*, 253 d.)

L'ÉTRANGER. – Ne dirons-nous pas que le fait de séparer les choses par classes [...] relève de la science dialectique ? THÉÉTÈTE. – Oui, nous le dirons.

Cette polyvalence extrême des expressions signifiant « il est évident que » paraît avoir une conséquence syntaxique : alors que plusieurs types de prédicats introducteurs, tels que certains verbes de connaissance (οἶδα ou ἐπίσταμαι, par exemple), et certains verbes de perception, comme ἀκούω « entendre », admettent sans difficulté de régir plusieurs types différents de complétives (participiales à divers à divers cas, infinitives, et conjonctives⁵⁸), dans certains contextes comportant des expressions signifiant « il est évident que », il semble se produire un décrochage entre le sens effectif de l'expression et le type de complétive régi. En effet, alors que les prédi-

55. Nous reprenons cette classification à M. NOONAN (2007, p. 120-145). Pour une application au grec ancien, voir S. CRISTOFARO (1996, p. 39-51 et 86-132).

56. Cf. M. NOONAN (2007, p. 124).

57. Cf. ci-dessous p. 173.

58. Cf. par exemple, pour ἐπίσταμαι, Hdt., 8, 132, 3 (infinitif) ; X., *An.*, 6, 6, 17 (participe) ; Lys., 30, 24 (conjonctive introduite par ὅτι), cf. L. HUITINK (2009, p. 22), et pour ἀκούω, X., *An.*, 1, 4, 5 (participe à l'accusatif) ; X., *Mem.*, 2, 4, 1 (participe au génitif) ; X., *An.*, 3, 3, 12 (ὅτι) ; X., *An.*, 2, 5, 13 (infinitif), cf. A. RIJCSBARON (2002, p. 52 et 118).

cats d'attitude propositionnelle se construisent normalement avec une proposition infinitive en grec⁵⁹, ce n'est pour ainsi dire jamais le cas avec les expressions signifiant « il est évident que ». S. CRISTOFARO (1996, p. 101-102) souligne d'ailleurs à plusieurs reprises la position très particulière des prédicats tels que δῆλον « visible », ἀφανές « invisible », σαφές « clair », προφανές « évident », etc., parmi les prédicats d'attitude propositionnelle en grec ancien : ce sont quasiment les seuls de cette catégorie qui réunissent la possibilité de régir une proposition participiale et la quasi-impossibilité d'introduire une proposition infinitive.

Dans ces conditions l'hypothèse selon laquelle, outre des facteurs sémantiques et pragmatiques, le genre du texte jouerait un rôle dans le choix entre les types de complétives régies par des expressions signifiant « il est évident que » mérite au moins d'être testée. La difficulté tient alors à la nécessité de disposer de contextes où il soit possible d'isoler ce qui relèverait de contraintes sur la forme de l'adjectif et ce qui résulterait d'un choix entre divers types de prédicats régis.

Constructions « incomplètes » rares et constructions de type 2

Si jamais la prédominance de la construction impersonnelle à conjonctive (type 1) dans la langue philosophique constituait bien le résultat d'un choix lié à l'appartenance générique, l'étude de certaines constructions plus rares que le type 1 ou que la construction personnelle à participe (type 3) pourrait aider à déterminer si ce choix porte sur la forme de l'adjectif ou sur celle du prédicat régi. Parmi elles, certaines se présentent à première vue comme des variantes « incomplètes » des deux types les plus fréquents : il s'agit des cas où δῆλον ὅτι, employé en incise, paraît quasiment adverbialisé, ainsi que des constructions où le prédicat régi fait l'objet d'une ellipse complète. Leur distribution semble dépendre du type de textes, et la forme du prédicat régi est en partie dissociée de celle du prédicat régissant dans la deuxième construction, du fait de son caractère apparemment elliptique. D'autres tournures pourraient fournir des informations précieuses : il s'agit des constructions personnelles à complétive à un mode personnel (type 2). Dans ce dernier type, la forme de l'adjectif semble totalement indépendante de la forme du prédicat régi.

1. Δῆλον ὅτι *en incise*

La première construction que nous voudrions examiner ici est l'emploi de δῆλον ὅτι seul en fin de phrase ou dans une réponse, comme dans les exemples suivants :

59. Cf. S. CRISTOFARO (1996, p. 98-103 ; 2008, p. 581).

- (31) Οὕτω σοι διαφερόντως τῶν ἄλλων Ἀθηναίων ἤρεσκεν ἡ πόλις τε καὶ ἡμεῖς οἱ νόμοι **δῆλον ὅτι**. (Pl., *Cri.*, 53 a.)

Ainsi, bien plus que les autres Athéniens, tu étais satisfait à la fois de la cité et, manifestement, de nous, les lois.

- (32) ΣΩ. Ὁ δὲ μὴ ἰατρός γε δήπου ἀνεπιστήμων ὃν ὁ ἰατρός ἐπιστήμων. ΓΟ. **Δῆλον ὅτι**. (Pl., *Grg.*, 459 b.)

SOCRATE. – Celui qui n'est pas médecin, il est, je suppose, ignorant des choses dont le médecin est connaisseur. GORGIAS – C'est évident.

Dans les passages de ce type, qui ne sont fréquents que chez Platon et Xénophon, mais dont on trouve quelques exemples chez les orateurs⁶⁰, il semble que δῆλον ὅτι était en voie de se figer comme adverbe. Ce développement est peut-être à mettre en relation avec l'absence de δήλως dans la langue classique. Mais l'on ne voit guère quelle contrainte morphologique interdisait de créer directement cet adverbe en -ως ; dans ces conditions, il est difficile de voir dans l'absence de δήλως une explication suffisante pour rendre compte du figement de δῆλον ὅτι. On trouve d'ailleurs des adverbes en -ως sur les composés en -δηλος dès l'époque classique, même s'ils restent très rares, tels que ἀδήλως (Th.), προδήλως (Isoc., S.) et ἐπίδηλος (Ar.)⁶¹.

La structure de cette construction n'apporte guère d'informations sur le rôle respectif des contraintes pesant sur la forme de l'adjectif ou sur celle du prédicat régi dans le choix entre les différentes tournures signifiant « il est évident que », étant donné qu'elle ressemble beaucoup aux constructions impersonnelles à conjonctive (type 1). En revanche, la question du statut de cette construction – adverbe, ou avatar du type 1 – est essentielle pour le problème qui nous intéresse ici : s'il s'agit d'une simple variante du type 1, on s'attend à ce qu'elle ait la même distribution en fonction du genre de textes ; en revanche, s'il s'agit d'un véritable adverbe, il est probable que son emploi soit moins étroitement lié à celui du type 1.

Or la comparaison des deux exemples suivants suggère qu'il est parfois plus économique de considérer que le sujet du prédicat régi fait l'objet d'une prolepse plutôt que de voir dans δῆλον ὅτι une sorte d'adverbe :

- (33) **Οἱ δὲ δὴ νέοι**, ἦν δ' ἐγώ, **δῆλον ὅτι** εὐλαβήσονται σοι δικαστικῆς εἰς χρεῖαν ἰέναι, τῇ ἀπλή ἐκείνη μουσικῇ χρώμενοι ἦν δὴ ἔφαμεν σωφροσύνην ἐντίκταιν. (Pl., *R.*, 410 a.)

60. Voir les tableaux ci-dessus p. 156 et suivantes.

61. Δῆλος présente une autre singularité morphologique : son comparatif et son superlatif ne sont pas attestés à l'époque classique, alors que ceux de certains de ses composés, comme κατάδηλος, ἐνδηλος, ἐπίδηλος ou ἄδηλος, se trouvent à la même date.

Quant aux jeunes, dis-je, il est bien évident qu'ils prendront garde à ne pas se mettre en position d'avoir besoin de l'action des juges, s'ils emploient cette musique simple dont nous avons dit qu'elle engendrait la tempérance.

- (34) Ὁ δὲ δὴ προστάτης ἐκείνος αὐτὸς δῆλον δὴ ὅτι μέγας μεγαλωστί οὐ κεῖται. (Pl., R., 566 c.)

Quant à ce protecteur [du peuple], il est évident qu'il n'est pas lui-même abattu, son long corps couché sur toute sa longueur.

L'emploi de l'association de particules δὲ δὴ dans le groupe sujet antéposé est une marque de topicalisation du premier élément de la proposition⁶². Or l'interposition de la particule δὴ entre δῆλον et ὅτι dans le deuxième exemple montre bien que δῆλον ὅτι n'est pas encore entièrement figé⁶³ ; et il en est de même dans un passage du *Gorgias* où Polos approuve les propos de Socrate en disant simplement δῆλον δὴ ὅτι (*Grg.*, 475 c). L'exemple (35) montre encore que, du moins dans certaines occurrences, c'est la complétive qui fait l'objet d'une ellipse, et non l'association de l'adjectif et de la conjonction qui se fige comme adverbe :

- (35) [...] τῶν γε ἄλλων οὐδεὶς ἐκὼν δίκαιος, ἀλλ' ὑπὸ ἀνανδρίας ἢ γήρωσ ἢ τινος ἄλλης ἀσθενείας ψέγει τὸ ἀδικεῖν, ἀδυνατῶν αὐτὸ δρᾶν. Ὡς δέ, δῆλον ὅ γάρ πρῶτος τῶν τοιούτων εἰς δύναμιν ἐλθὼν πρῶτος ἀδικεῖ, καθ' ὅσον ἄν οἷός τ' ἦ. (Pl., R., 366 d.)

Parmi les autres, personne n'est volontairement juste, mais c'est sous l'effet de la lâcheté, de la vieillesse, ou d'une quelconque autre faiblesse que l'on blâme l'injustice, parce qu'on n'est pas capable de la commettre. Qu'il en soit ainsi, c'est évident. Car le premier de ceux qui sont dans ce cas qui acquiert le pouvoir de le faire commet l'injustice, autant qu'il en est capable.

Ces exemples n'impliquent évidemment pas que δῆλον ὅτι ne soit pas, dans certaines occurrences, en voie de devenir un simple adverbe. C'est sans doute à tort que l'on verrait dans tous les cas où δῆλον ὅτι n'est pas suivi d'une complétive parfaitement constituée une prolepse de certains éléments de la complétive, ou une ellipse de l'ensemble de la complétive introduite par ὅτι. Une telle analyse serait d'autant plus absurde que, à l'époque classique, δῆλος est presque seul parmi les adjectifs signifiant « visible, évident » à apparaître seul suivi d'une conjonction⁶⁴.

62. Cf. D. G. J. PANHUIS (1984, p. 33).

63. Cette analyse pourrait cependant être contestée à la lumière des vers suivants, auxquels Platon fait écho : αὐτὸς δ' ἐν κονίησι μέγας μεγαλωστί ταυσοθεῖς / κεῖτο « lui-même, il gisait dans la poussière, son long corps étendu sur toute sa longueur » (Σ 26-27). Si αὐτὸς faisait partie de la citation au même titre que μέγας μεγαλωστί et κεῖτο, cela pourrait confirmer l'analyse qui verrait dans δῆλον δὴ ὅτι une incise, et non pas une prolepse, qui paraîtrait étrange pour une citation. Mais αὐτὸς est trop courant à l'époque classique pour que l'on puisse y voir avec certitude un élément de la citation.

64. Le passage suivant d'Antiphon est probablement à interpréter comme un contexte à prolepse, à la fois à cause de sa date (voir ci-dessous p. 177 sur la

En grec classique, cet adjectif a d'ailleurs, plus que ses synonymes, une propension à entrer dans des locutions figées, ce dont témoigne le parallèle de δῆλα δὴ / δηλαδὴ⁶⁵. Alors que l'on trouve encore chez Hérodote des occurrences où δῆλα introduit seul une complétive, en attique classique, en revanche, le pluriel n'admet plus cette construction que lorsqu'il est immédiatement suivi de la particule δὴ ; et l'on trouve dès Hérodote des occurrences où δηλαδὴ semble être devenu un adverbe. Les exemples cités ci-dessous illustrent les étapes successives de cette évolution. En (36), δῆλα n'est pas accompagné de la particule δὴ, et se trouve séparé de la complétive introduite par ὅτι par la copule ; c'est encore un neutre prédicatif impersonnel, dont la seule particularité remarquable est d'être employé au pluriel. L'exemple (37) diffère du précédent par la présence de la particule δὴ, dont l'adjectif est encore séparé. Ces deux types de possibilités ne sont attestés que dans la prose ionienne, et l'on n'en trouve pas d'exemple en prose attique classique. En (38), l'adjectif précède directement la particule δὴ, mais l'ensemble formé par ces deux éléments introduit une complétive. Enfin, l'exemple (39) illustre l'emploi adverbial de δηλαδὴ.

(36) Πανταχῆ ὦν μοι **δῆλά** ἐστί **ὅτι** ἐμάνη μεγάλως ὁ Καμβύσης. (Hdt., 3, 38⁶⁶.)

Donc, il est évident en tout point pour moi que Cambyse est en proie à une grande folie.

(37) **Δῆλα** γὰρ **δὴ** **ὅτι** νικῶντες Μασσαγέται οὐ τὸ ὀπίσω φεύζονται ἀλλ' ἐπ' ἀρχὰς τὰς σὰς ἐλῶσι. (Hdt., 1, 207⁶⁷.)

Car il est évident que les Massagètes, s'ils sont victorieux, ne fuiront pas vers l'arrière, mais avanceront contre tes provinces.

(38) Ποτέρω οὖν ἡ ψυχὴ ἔοικεν ; – **Δῆλα δὴ**, ᾧ Σώκρατες, ὅτι μὲν ἡ ψυχὴ τῷ θεῷ, τὸ δὲ σῶμα τῷ θνητῷ. (Pl., *Phd.*, 80 a⁶⁸.)

Donc, auquel des deux l'âme ressemble-t-elle ? – Il est évident, Socrate, que l'âme ressemble au divin, et le corps au mortel.

(39) Μιλτιάδης δὲ ἀπικόμενος ἐς τὴν Χερσόνησον εἶχε κατ' οἴκους, τὸν ἀδελφεὸν Στησαγόρην **δηλαδὴ** ἐπιτιμέων. (Hdt., 6, 39⁶⁹.)

distribution chronologique de δῆλον ὅτι), et parce que le seul élément placé avant φανερόν ὅτι est le pronom tonique ἐγώ, dont le simple emploi, à la place de la forme zéro, constitue déjà une mise en relief du sujet du verbe de la complétive : ἐγώ τε γὰρ φανερόν ὅτι μεγάλα ἀδικούμενος ἡμυνόμην (Antiphon, 2, 2, 10) « d'une part, quant à moi, en effet, il est évident que je me défendais parce que j'avais subi de grands torts ». En dehors du corpus pris en compte ici, on trouve εὐδελον ὅτι une fois chez Xénophon (*Vect.*, 4, 18).

65. Pour δῆλα δὴ / δηλαδὴ, nous reprenons ici les graphies des éditeurs.

66. Cf. encore Hdt., 3, 35 ; 6, 52, etc.

67. Cf. encore Hdt., 1, 4 ; 3, 83, etc.

68. Cf. encore Pl., *Prt.*, 330 b ; *Phd.*, 309 a, etc.

69. Cf. encore Ar., *Eccl.*, 1157 ; E., *Andr.*, 856 ; E., *Or.*, 789, etc.

Miltiade, arrivé en Chersonèse, se tint chez lui, manifestement pour rendre honneur à son frère Stésagoras.

Quoi qu'il en soit, le statut hybride de *δηλον ὅτι* en incise pourrait expliquer en partie sa répartition en fonction des genres de textes. Comme son emploi en incise semble être une évolution fondée sur la construction impersonnelle (type 1), il n'est pas étonnant que cette tournure soit assez fréquente chez Platon. Mais sa distribution reflète peut-être moins un lien étroit avec la langue philosophique que son caractère récent : il n'y a aucune différence significative entre les textes philosophiques et les textes historiques de Xénophon, et cette construction n'est attestée que chez des auteurs nés après 450. On voit là toute la difficulté d'une étude de la distribution d'une construction en fonction des genres de textes dans un corpus réduit, puisque l'on ne peut jamais être certain que les différences observées relèvent de choix stylistiques, et non d'autres facteurs, tels que, par exemple, des changements syntaxiques.

2. Constructions à ellipse

En revanche, les contextes où l'on trouve l'adjectif *δηλος* seul, avec ellipse complète de tout élément qui permettrait de déterminer la forme du prédicat régi, sont susceptibles de fournir des informations sur les critères régissant la forme de l'adjectif et d'aider à évaluer le poids respectif des contraintes sur la forme de l'adjectif et sur le prédicat régi dans le choix entre les deux constructions les plus fréquentes.

Il convient de distinguer les cas d'ellipse à proprement parler, où le contenu propositionnel du prédicat régi (verbe, et structure de ses arguments) est directement déductible du contexte, des occurrences où l'adjectif signifiant « visible » ou « invisible » est spécialisé au sens de « découvert, surpris, pris en flagrant délit ».

Certaines des occurrences de ce type ressemblent aux contextes à ellipse qui nous intéressent ici ; et, dans l'exemple (40), il ne paraît pas impossible de reconstituer un prédicat ellipse *ἔγκυος ἐοῦσα* ou *ὅτι ἔγκυος ἐστὶ*.

- (40) Ἐπει δὲ ἔμαθε ἔγκυος ἐοῦσα, αἰδεομένη τοὺς τοκέας, οὕτω δὴ ἐθελοντήν αὐτήν τοῖσι Φοίνιξι συνεκπλώσαι, ὡς ἂν μὴ κατάδηλος γένηται. (Hdt., 1, 5.)

[On dit que], quand elle s'aperçut qu'elle était enceinte, craignant ses parents, elle s'embarqua alors de son plein gré avec les Phéniciens, de façon à ne pas être découverte.

Mais il est déjà beaucoup plus difficile de restituer la forme exacte de l'éventuel prédicat qui pourrait avoir fait l'objet d'une ellipse en (41) :

- (41) Ξέρξης δὲ ὡς ἔμαθε τὸ γεγονός πάθος, [...] δρησιμὸν ἐβούλευε. Θέλων δὲ μὴ ἐπίδηλος εἶναι μήτε τοῖσι Ἕλλησι μήτε τοῖσι ἑωυτοῦ, ἐς τὴν

Σαλαμίνα χῶμα ἐπειρᾶτο διαχοῦν, γαύλους τε Φοινικηίους συνέδεε, ἵνα ἀντί τε σχεδίης ἔωσι καὶ τείχεος. (Hdt., 8, 97.)

Xerxès, lorsqu'il apprit le revers qu'ils avaient subi, projeta de prendre la fuite. Mais comme il ne voulait être découvert ni par les Grecs, ni par ses propres soldats, il entreprit de construire un môle vers Salamine, et il relia des vaisseaux marchands phéniciens, pour servir de ponton et de rempart.

Enfin, dans certains contextes, comme en (42), il est vraisemblable que l'on a affaire à une lexicalisation :

- (42) Ἐτέρην δὲ Σμέρδιος τοῦ Κύρου θυγατέρα ἔγημε, τῆ οὐνομα ἦν Πάρμυς · ἔσχε δὲ καὶ τὴν τοῦ Ὀτάνεω θυγατέρα, ἧ τὸν Μάγον κατάδηλον ἐποίησε. (Hdt., 3, 88.)

Il épousa encore une fille de Smerdis fils de Cyrus, dont le nom était Parmys, et il eut aussi pour femme la fille d'Otanès, celle qui avait dévoilé le mage.

En effet, dans le contexte, ce qui a été révélé sur le mage n'est pas mentionné : cela fait partie du présupposé pragmatique, puisqu'Hérodote a déjà présenté cet épisode plus tôt dans son récit⁷⁰. On ne peut pas évoquer d'ellipse au sens strict, puisque le contenu propositionnel de l'éventuel prédicat régi par *κατάδηλον* ne peut pas être restitué précisément. Des emplois lexicalisés de ce type se trouvent pour d'autres adjectifs signifiant « visible, manifeste », tels que *φανερὸς* (Isoc., 7, 47) ou encore *καταφανής* (Isoc., 21, 21).

Les contextes à ellipse à proprement parler se distinguent de ces occurrences par deux traits. D'une part, alors que, lorsqu'il y a lexicalisation, le fait d'être *φανερὸς*, *δῆλος* ou *καταφανής* implique des conséquences négatives, ce n'est pas nécessairement le cas lorsque l'on a une simple ellipse du prédicat régi. D'autre part, le prédicat faisant l'objet d'une ellipse apparaît en général dans le contexte qui précède immédiatement. Le verbe du prédicat régi et ses arguments sont donc récupérables, et la seule hésitation possible concerne la forme exacte de la complétive. Ainsi, dans l'exemple suivant, on n'a aucun moyen de savoir s'il convient de restituer une participiale ou une conjonctive ; mais c'est nécessairement un prédicat comportant le verbe *φιλεῖν* avec deux arguments, le sujet *γυνή* et le pronom objet de première personne qui fait l'objet de l'ellipse :

- (43) Ἡ τοι γυνή φιλεῖ με, δῆλη ἔστιν καλῶς (Ar., *Lys.*, 919.)

Ma femme m'aime, voyez-vous ; c'est bien évident.

Ces constructions à ellipse, qui ne sont bien attestées qu'avec l'adjectif *δῆλος*, ne se trouvent guère que dans le théâtre et chez Platon. Nous n'avons

70. Cf. les chapitres 3, 67 et s.

trouvé que deux exemples de ce type dans d'autres genres, dont le suivant⁷¹ :

- (44) [...] λέγει τοῖς μεθ' ἑαυτοῦ καὶ τοῖς ἄλλοις ὅτι 'οἱ ἄνδρες ἡμᾶς οὐ μενοῦσιν. **Δῆλοι δὲ τῶν τε δοράτων τῆ κινήσει καὶ τῶν κεφαλῶν**'. (Th. 5, 10, 5.)

[...] il dit à ses hommes et aux autres : « Ces hommes ne tiendront pas devant nous. On le voit au mouvement des lances et des têtes. »

Cette distribution n'est pas celle que l'on attendrait d'une construction propre à un genre littéraire donné. Il semble en réalité que ce type soit surtout un trait de l'oralité et du dialogue. On le trouve en effet dans deux types de contextes. Le premier est illustré par les exemples (43) et (44) : la proposition comportant l'adjectif δῆλος suit une affirmation, sur laquelle elle vient renchéirir, ou bien en renforçant l'affirmation par l'ajout d'un adverbe, comme en (43), ou bien en ajoutant des détails⁷². L'autre type est constitué d'une réplique brève, où l'adjectif δῆλος est employé pour approuver ce qu'un interlocuteur vient de dire, dans une phrase très courte et le plus souvent nominale, comme ici⁷³ :

- (45) ΞΕ. Καὶ μὴν ὃ γε βασιλεὺς ἡμῖν αὖ καταφανὴς ὅτι κολοβὸν ἀγέλην τινὰ κεράτων νομεῖει. ΝΕ. ΣΩ. **Πῶς γὰρ οὐ δῆλος** ; (Pl., *Plt.*, 265 d.)

L'ÉTRANGER. – Or, quant au roi, il est tout à fait manifeste pour nous qu'il est pasteur d'un troupeau dépourvu de cornes. SOCRATE LE JEUNE – Comment ne serait-ce pas évident ?

La structure de cet échange suggère que le constituant qui fait l'objet d'une ellipse est une proposition à un mode personnel et non une participiale, puisque δῆλος reprend καταφανὴς ὅτι ... dans la réplique précédente ; on trouve d'ailleurs δῆλον ὅτι suivi d'une complétive dont le verbe fait l'objet d'une ellipse un peu plus loin dans le même passage⁷⁴. Il est délicat d'en tirer des conclusions pour l'ensemble des contextes à ellipse complète du prédicat régi, et ce d'autant plus que, si l'on peut conserver une trace d'une conjonctive sous la forme de la simple conjonction, comme on l'a vu plus haut⁷⁵, cela est évidemment impossible pour une participiale, puisqu'elle ne possède pas de terme introducteur. Cependant, il faut noter que, dans l'autre passage du même type chez Platon (*R.*, 541 b), δῆλος reprend une construction personnelle à complétive à un mode personnel (type 2) où l'adjectif, accordé au sujet de la proposition régie, introduit une interrogative indirecte. Par ailleurs, le passage suivant d'Aristophane, où l'on a encore une fois une construction de type 2, présente certaines similitudes avec

71. Cf. aussi X., *Mem.*, 1, 2, 16.

72. Autres exemples : Ar., *Eq.*, 330 ; Av., 1407 ; Pl., *Euthphr.*, 14 c ; E., *Or.*, 855.

73. Autres exemples : Ar., *V.*, 912 ; Pax, 914 ; Pl., *R.*, 541 b.

74. Cf. Pl., *Plt.*, 265 e.

75. Cf. ci-dessus p. 175, exemple (35).

l'exemple (44) : dans les deux cas, il s'agit de préciser sur quels éléments du comportement des personnes dont il est question est fondée une supposition sur leurs dispositions plus générales.

- (46) Καὶ μὴν ὁρῶ καὶ Βλεψίδημον τουτονὶ
 προσιόντα· **δῆλος δ' ἐστὶν ὅτι τοῦ πράγματος**
ἀκήκοέν τι τῆ βαδίσει καὶ τῷ τάχει. (Ar., Pl., 332-334.)

Et de fait, je vois aussi venir à nous Blepsidème que voici. Il est évident qu'il a entendu parler de l'affaire, à sa démarche et à sa rapidité.

Quoi qu'il en soit, cette construction est trop rare pour que l'on puisse en tirer des conséquences pour l'analyse des facteurs régissant la distribution des deux constructions les plus fréquentes signifiant « il est évident que ». Tout au plus peut-on conclure que ni Platon, ni Aristophane ne semblent l'éviter lorsqu'elle pourrait rappeler des types à conjonctives.

3. Bilan sur les constructions rares

De même que la construction impersonnelle à complétive (type 1), les constructions rares étudiées ici sont surtout répandues chez certains auteurs. Mais on aurait sans doute tort de penser que leur emploi résulte d'un choix destiné à marquer l'appartenance à un genre particulier de textes, puisque d'autres facteurs semblent interférer : si *δῆλον ὅτι* en incise est surtout fréquent dans les textes où la construction impersonnelle de type 1 domine, sa distribution s'explique bien mieux par des facteurs chronologiques que par une spécificité générique ; quant aux tournures à ellipse, elles sont à mettre en rapport avec le dialogue et le discours, plus qu'avec le genre théâtral.

4. Constructions personnelles à prédicat régi à un mode personnel (type 2)

Dans ces conditions, la question de savoir si l'on peut expliquer la domination de la construction impersonnelle à prédicat régi à un mode personnel (type 1) dans la langue philosophique par des choix explicites liés directement à l'appartenance à un genre littéraire se pose avec encore plus d'acuité. En effet, dans un certain nombre de cas, la propension d'une construction à apparaître chez un auteur donné semble relever de facteurs sans rapport direct avec le genre, et il est difficile d'identifier ce qui, dans la construction de type 1, serait caractéristique de la langue philosophique.

La solution pourrait venir de la comparaison des deux types les plus fréquents avec les constructions mixtes du type *δῆλός εἰμι ὅτι* ..., où l'adjectif du prédicat régissant s'accorde avec le sujet du prédicat régi, mais où la forme de la complétive est identique à celle que l'on aurait dans la construction impersonnelle correspondante.

L'examen de la répartition de cette construction en fonction des auteurs et des genres de textes met en lumière un fait intéressant : s'il s'agit bien d'une construction globalement peu fréquente, sa répartition ne paraît guère dépendre du type de textes⁷⁶. Hormis chez certains dramaturges (Sophocle, Euripide), où son absence doit être mise en rapport avec le nombre très faible d'occurrences de l'ensemble des constructions signifiant « il est évident que », et chez certains orateurs (Antiphon, Andocide, Isée), où elle peut s'expliquer par la brièveté du corpus, cette construction apparaît au moins une fois chez tous les auteurs où nous avons effectué des relevés. Au sein d'un même genre littéraire, sa fréquence paraît assez aléatoire : ainsi les exemples de ce type sont-ils fréquents dans les ouvrages historiques de Xénophon, alors que l'on n'en trouve qu'un exemple chez Hérodote et Thucydide. Dans une moindre mesure, on observe un contraste du même type, dans l'éloquence, entre Lysias et les autres orateurs.

De façon plus remarquable encore, il n'existe aucune corrélation entre la fréquence des constructions personnelles à participe (type 3) et celle des constructions personnelles à complétives à un mode personnel (type 2) : le type 2 est tout aussi fréquent chez Platon, où le type 3 est rare, que dans les textes historiques de Xénophon, où le type 3 est très courant.

Or on pourrait justement s'attendre à observer un lien entre ces deux types, si c'était bien la syntaxe de l'adjectif qui variait en fonction du genre de textes, ce que suggérait le parallèle du neutre adverbial évoqué plus haut. Cela pourrait par exemple prendre la forme d'une distribution complémentaire où la construction personnelle à prédicat régi à un mode personnel (type 2) viendrait relayer la construction personnelle à participiale (type 3) lorsque certains éléments du contexte feraient obstacle à l'emploi de cette dernière. Ce pourrait être le cas lorsque le prédicat régi est une interrogative indirecte ; et des exemples de constructions personnelles dont dépend une interrogative indirecte sont effectivement attestés chez divers auteurs⁷⁷ :

(47) [...] ἀποθνήσκουσι πρότερον πρὶν δῆλοι γενέσθαι οἷοι ἦσαν. (X., *Cyr.*, 5, 2, 9.)

[...] ils meurent avant que leur nature n'apparaisse manifestement.

Mais ces exemples sont rares, même dans des textes où les constructions de type 3 sont bien répandues. Ainsi, on ne trouve qu'un exemple de construction personnelle introduisant une interrogative indirecte dans les textes historiques de Xénophon, contre neuf occurrences de ces constructions avec une conjonctive en ὅτι⁷⁸. La distribution est sensiblement

76. Pour les données, voir les tableaux ci-dessus p. 156 et suivantes.

77. Dans les tableaux, ces constructions ne sont pas distinguées des constructions personnelles à complétive conjonctive et sont toutes classées dans le type 2.

la même chez Platon, où les constructions participiales sont rares⁷⁹, de même que dans les textes philosophiques de Xénophon, où elles sont un peu plus fréquentes⁸⁰. En revanche, les proportions s'inversent chez Lysias, où les participiales sont deux fois moins répandues que les constructions impersonnelles de type 1⁸¹.

Approfondir l'examen de ces constructions personnelles à conjonctives ou à interrogatives indirectes nous éloignerait trop du sujet de cette étude⁸² ; mais ces quelques remarques suffisent à suggérer que, à première vue, des critères déterminant la forme du prédicat régi jouent un rôle bien plus important dans le choix entre les différentes constructions signifiant « il est évident que » que d'éventuelles contraintes sur la forme de l'adjectif.

Par ailleurs, l'indifférence apparente des constructions mixtes de type 2 au genre littéraire impose de se demander à quel niveau s'exercent les contraintes portant sur la forme du prédicat régi qui déterminent le choix entre les types à conjonctive (types 1 et 2), d'une part, et le type à participiale (type 3), d'autre part. En effet, si la préférence pour un type de prédicat régi dépendait directement du genre de textes, on s'attendrait à ce que la fréquence du type 2 soit corrélée avec celle du type 1, et à ce que ce type soit beaucoup plus rare dans les textes où le type 3 est fréquent que dans les autres types de textes. Or, même s'il est difficile d'en être certain du fait de la rareté des constructions personnelles à conjonctive (type 2), cela ne semble pas être le cas. Dans ces conditions, l'hypothèse selon laquelle la surreprésentation des constructions impersonnelles dans la langue philosophique serait une conséquence indirecte du contenu sémantique véhiculé par ces constructions paraît au moins séduisante.

Conclusion

Le lien apparent entre le genre de textes et l'inégale répartition des différentes constructions signifiant « il est évident que » est en réalité beaucoup plus ténu que ce que pourrait suggérer une simple étude statistique des types $\delta\eta\lambda\acute{o}\nu \epsilon\sigma\tau\iota \acute{o}\tau\iota$ et $\delta\eta\lambda\acute{o}\varsigma \epsilon\sigma\tau\iota$ + participe, qui sont les deux constructions les plus fréquentes. L'examen des types de constructions plus

78. Cf. X., *Cyr.*, 1, 4, 1 ; 1, 4, 2 ; 2, 2, 12 ; 3, 3, 24 ; 4, 4, 3 ; 5, 2, 10 ; 5, 3, 2 ; 7, 5, 64 ; *An.*, 5, 2, 26.

79. Conjonctives en *Plt.*, 265 b ; *Crit.*, 46 d ; *Smp.*, 187 a ; *Prt.*, 342 b, 221b ; *Grg.*, 448 b ; *R.*, 348 e et *R.*, 497 c ; interrogatives indirectes en *R.*, 528 c et *R.*, 541 b.

80. Conjonctives : *Æc.*, 1, 20 ; *Mem.*, 3, 9, 7 et *Mem.*, 4, 2, 2 ; interrogative indirecte : *Mem.*, 1, 1, 17.

81. Conjonctives : 12, 50 ; 31, 6 ; interrogatives indirectes : 1, 33 ; 14, 17 ; 25, 29.

82. Nous nous proposons de revenir sur cette question ailleurs.

rares et plus ou moins synonymes de ces deux types principaux met en évidence une situation complexe, où interviennent des facteurs divers, tels que la structure du contexte (dialogue, récit ou discours), ou encore la chronologie du développement de certaines constructions. Dans ces conditions, la nature même du corpus de textes grecs classiques que l'on conserve impose de faire preuve d'une grande méfiance lorsque l'on tente d'attribuer une construction à un genre de textes, tant le nombre des représentants d'un genre donné à une date donnée est réduit.

Par ailleurs, l'étude des types moins fréquents fait apparaître que les deux principales constructions signifiant « il est évident que » ne peuvent pas être appréhendées comme des unités complexes et immuables, dont les deux parties seraient parfaitement solidaires. Leur emploi résulte en réalité de l'association de deux types de contraintes, celles portant sur le prédicat régissant, et celles portant sur le prédicat régi, qui conservent un certain degré d'indépendance les unes par rapport aux autres.

Il est vrai que cette liberté n'est que partielle. Un premier obstacle se trouve dans l'impossibilité de rattacher une complétive participiale à un prédicat régissant impersonnel. Mais surtout, plusieurs faits témoignent de l'existence d'associations plus ou moins rigides entre un type de prédicat régissant et un type de prédicat régi. C'est ainsi que, avec des complétives conjonctives, le type impersonnel est nettement plus fréquent que le type personnel. Il est également significatif à cet égard que, même lorsque « il est évident que » doit s'interpréter comme un prédicat d'attitude propositionnelle, il conserve la construction d'un prédicat de perception et de connaissance. C'est encore, dans une moindre mesure, ce que montre le figement progressif de $\delta\eta\lambda\omicron\nu\ \delta\tau\iota$ comme adverbe.

Mais les deux éléments des constructions signifiant « il est évident que » conservent la possibilité, dans certaines conditions, de fonctionner de manière indépendante. C'est ce qui se produit dans les constructions mixtes du type $\delta\eta\lambda\omicron\varsigma\ \epsilon\sigma\tau\iota\nu\ \delta\tau\iota$, où l'adjectif n'a pas la forme neutre que l'on trouve le plus souvent avec un prédicat régi à un mode personnel. Or, leur examen a permis de mettre en lumière un fait remarquable : alors que le parallélisme du neutre adverbial, où l'on a clairement des traces de variations dans la syntaxe de l'adjectif en fonction du genre littéraire, ferait attendre une distribution de ces constructions mixtes très inégale selon les genres de textes, c'est en réalité l'inverse qui se produit, et leur répartition paraît beaucoup plus aléatoire selon les genres littéraires que la distribution des différents types de prédicats régis. On ne peut donc pas considérer ces structures comme des exemples illustrant les divergences de la syntaxe des adjectifs en fonction du genre de textes.

Plusieurs questions restent ouvertes à l'issue de cette étude. D'une part, il serait intéressant de pouvoir préciser les critères conduisant à choisir entre la construction impersonnelle et la construction personnelle de l'adjectif du prédicat régi lorsque le prédicat régi est une complétive à un mode personnel. La distribution ne dépend visiblement pas du genre de textes. Dans un article consacré à la prolepse, A. M. CHANET (1988, p. 94) suggère que la construction personnelle possède des caractéristiques qui la rapprochent de la prolepse : elle permettrait de thématiser ou de topicaliser le premier argument du prédicat régi. Le choix entre les types 1 et 2 dépendrait alors de facteurs relevant de la structure informationnelle, mais cette hypothèse demanderait à être testée de façon systématique.

D'autre part, il reste à déterminer si la domination des constructions à complétive conjonctive dans la langue philosophique s'explique par un choix stylistique lié à ce genre de textes, ou s'il s'agit d'une conséquence indirecte d'autres contraintes pesant sur l'emploi de ces conjonctives avec des prédicats de perception ou de connaissance. Il me semble que l'on ne pourrait défendre la première solution que si l'on parvenait à prouver qu'aucune des autres hypothèses avancées pour rendre compte de la distribution des participiales et des complétives conjonctives avec les prédicats de perception et de connaissance ne s'applique aux constructions signifiant « il est évident que ». Cela supposerait qu'il n'y ait pas de contraintes sémantiques ou pragmatiques d'un autre ordre (telles que la structure informationnelle) sur la forme du prédicat régi dans ces constructions.

Cela mériterait que l'on y consacre une étude plus approfondie ; et l'on se contentera ici d'une seule remarque. Un point suggère que la sémantique joue sans doute un rôle fondamental dans le choix des différents types de complétives : c'est le déséquilibre quasiment constant entre $\delta\eta\lambda\omicron\varsigma$, que l'on trouve surtout dans la construction impersonnelle à complétive conjonctive, et $\phi\alpha\nu\epsilon\rho\acute{\omicron}\varsigma$, qui régit surtout des participiales. Il n'y a guère que chez Platon, où $\phi\alpha\nu\epsilon\rho\acute{\omicron}\varsigma$ est de toute façon remarquablement rare, et dans la langue du théâtre, où des contraintes métriques ont pu s'exercer, que l'on n'observe pas ce type de distribution ; et cette différence est particulièrement marquée chez Hérodote, où, comme on l'a noté plus haut, $\delta\eta\lambda\omicron\varsigma$ ne régit que des conjonctives, et $\phi\alpha\nu\epsilon\rho\acute{\omicron}\varsigma$ uniquement des participiales.

Ainsi, il apparaît que les facteurs conditionnant la distribution des différentes constructions signifiant « il est évident que » sont d'une grande complexité, ce qu'une simple enquête statistique ne permettrait pas de mettre en lumière. En réalité, il semble que l'on ne puisse véritablement comprendre le fonctionnement et la distribution d'une construction que si l'on tient compte à la fois des différents niveaux de l'analyse linguistique (sémantique, pragmatique, syntaxe, mais aussi structure du lexique) et de

son rapport, dans le système de la langue, avec les constructions syntaxiquement ou sémantiquement apparentées.

Audrey MATHYS
Pensionnaire de la Fondation Thiers - CNRS
Laboratoire LaTTiCe (UMR 8094)
CNRS, ÉNS et Université Sorbonne-Nouvelle, PSL et USPC
Laboratoire AOROC (UMR 8546)
CNRS et ÉNS, PSL
mathys@phare.normalesup.org

Bibliographie

- L. BASSET (1999) : « Des participiales parmi les complétives », dans B. JACQUINOD (éd.), *Les complétives en grec ancien. Actes du colloque international de Saint-Étienne (3-5 septembre 1998)*, Saint-Étienne, p. 33-44.
- F. BECHTEL (1924) : *Die griechischen Dialekte. III. Der ionische Dialekt*, Berlin.
- Ch. E. BISHOP (1899) : « The Greek Verbal in -τσο », *American Journal of Philology* XX, 1, p. 1-21, p. 121-138 et p. 241-253.
- G. DE BOEL (1980) : « Towards a Theory of the Meaning of Complementizers in Classical Attic », *Lingua* 52, p. 285-304.
- A. M. CHANET (1988) : « Objet propositionnel, prolepse et objet externe », dans A. RIJKSBARON, H. A. MULDER et G. C. WAKKER (éd.), *In the Footsteps of Raphael Kühner. Proceedings of the International Colloquium in Commemoration of the 150th Anniversary of the Publication of Raphael Kühner's Ausführliche Grammatik der Griechischen Sprache, II. Theil: Syntaxe*, Amsterdam, p. 67-97.
- G. CORBETT (1991) : *Gender*, Cambridge.
- S. CRISTOFARO (1996) : *Aspetti sintattici e semantici delle frasi complete in greco antico*, Firenze.
- S. CRISTOFARO (2003) : *Subordination*, Oxford.
- S. CRISTOFARO (2008) : « A Constructionist Approach to Complementation. Evidence from Ancient Greek. » *Linguistics* 46/3, p. 571-606.
- Th. EBERT (2004) : *Platon. Phaidon*, Göttingen.
- B. GILDERSLEEVE (1900) : *Syntax of Classical Greek from Homer to Demosthenes*, Groningen [réimpr. 1980].
- L. HUITINK (2009) : « Pragmatic Presupposition and Complementation in Classical Greek », dans S. BAKKER et G. WAKKER (éd.), *Discourse Cohesion in Ancient Greek*, Leyde - Boston, p. 21-40.
- J. HUMBERT (1954) : *Syntaxe grecque*. Deuxième édition revue et augmentée, Paris.
- J.-H. KÜHN et U. FLEISCHER (1989) : *Index Hippocraticus*, Göttingen.
- R. KÜHNER et B. GERTH (1898-1904) : *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache. Satzlehre*, Hanovre.
- K. LAMBRECHT (1994) : *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge.
- D. LIGHTFOOT (1975) : *Natural Logic and the Greek Moods: the Nature of the Subjunctive and Optative in Classical Greek*, La Haye.
- A. MATHYS (2013) : *Le neutre adverbial en grec ancien* (thèse de doctorat non publiée), Université Paris-Sorbonne.
- D. B. MONRO (1892) : *A Grammar of the Homeric Dialect*, Oxford.
- M. NOONAN (2007) : « Complementation », dans T. SHOPEN (éd.), *Language Typology and Syntactic Description. Vol. II : Complex Constructions*, Cambridge, p. 52-150 [première édition : 1979].

D. G. J. PANHUIS (1984) : « Prolepsis in Greek as a Discourse Strategy », *Glotta* 62, p. 26-39.

Ph. PROBERT (2015) : *Early Greek Relative Clauses*, Oxford.

A. RIJKSBARON (2002³[1984¹]) : *The Syntax and Semantics of the Verb in Classical Greek. An Introduction*, Chicago - Londres [réimpr. 2006].